

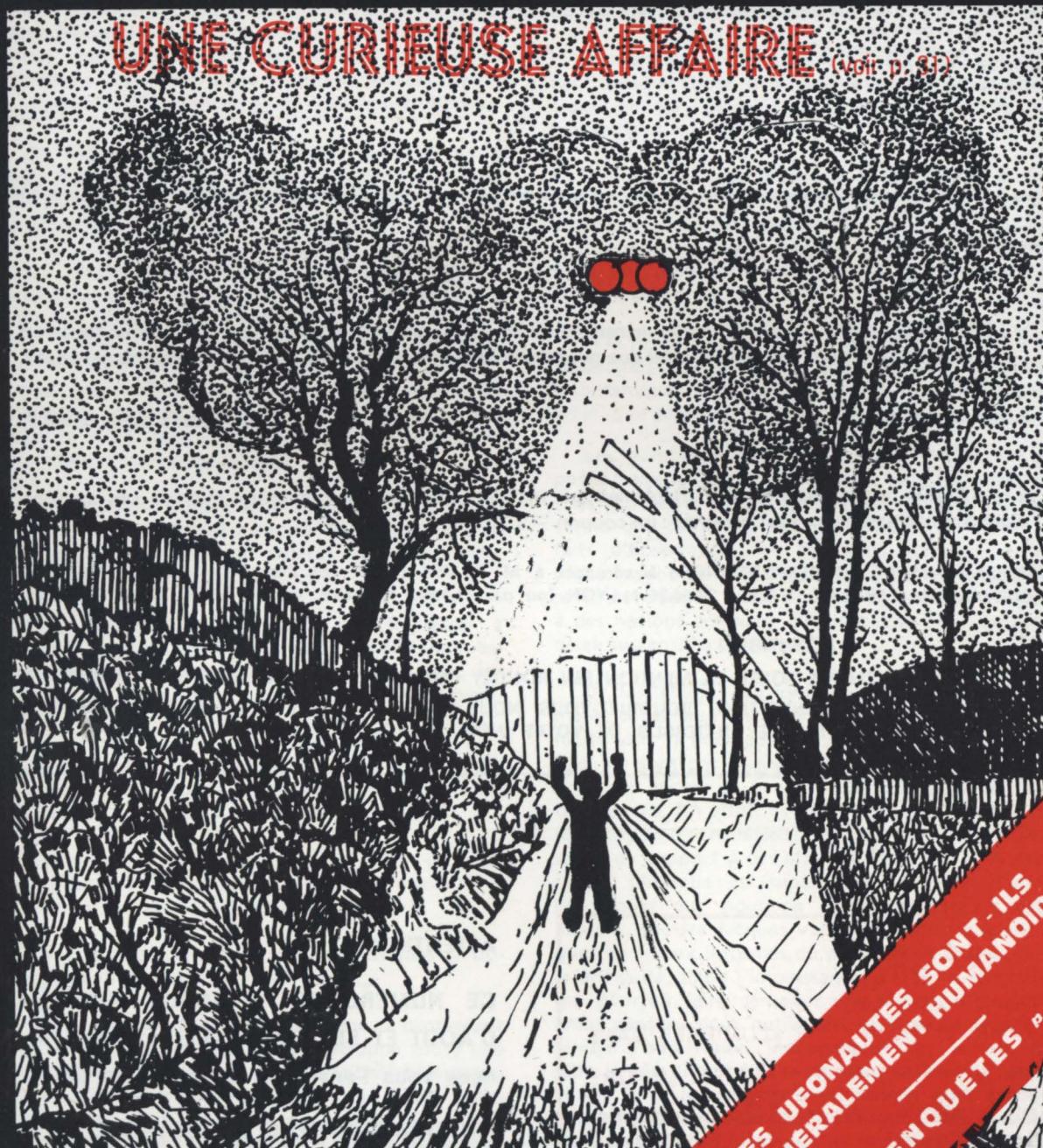
AOUT  
SEPTEMBRE  
1977  
N° 167

# LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

UNE CURIEUSE AFFAIRE

(voir p. 31)



LES UFONAUTES SONT-ILS  
GÉNÉRALEMENT HUMANOÏDES ?  
P. 1

ENQUETES P. 23 à 33

## LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

### VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Chercher quoi ? Comment ? A propos d'OVNI  
PAGE 7 : Les Ufonautes sont-ils généralement humanoïdes ?  
PAGE 10 : Quelques résultats d'une étude statistique portant sur 559 cas d'observations d'humanoïdes à travers le monde  
PAGE 13 : Sur les détracteurs de Jung et sur certains qui s'en réclament.  
PAGE 15 : Décomposition d'un doute.  
PAGE 23 : Carte des lieux d'observations pour les Yvelines - Au large des côtes du Portugal.  
PAGE 25 : OVNI au sol près de Barrême (Basses-Alpes)  
PAGE 27 : Au-dessus du Plateau de CANJUERS (Var)  
PAGE 28 : Le Thoronet (Var)  
PAGE 30 : Enquête dans les Landes  
PAGE 31 : Enquête dans la région de Lavaur (Tarn). Une curieuse affaire.  
PAGE 33 : Observations dans le Nord  
PAGE 34 : Bilan d'activité de la délégation du Territoire de Belfort et des Vosges.  
Lettre ouverte à M. Viéroudy.  
PAGE 35 : Courrier  
PAGE 36 : Nouvelles Récentes.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

### ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 50 F. - de soutien à partir de 60 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

#### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

#### PRENEZ NOTE :

LE SECRETARIAT DE « LUMIERES DANS LA NUIT » NE SERA PAS EN MESURE DE REPENDRE DU 10 AU 25 SEPTEMBRE.

#### ATTENTION

CE NUMERO EST COMMUN AUX MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE. Exceptionnellement, nous vous l'envoyons un peu plus tôt.

PROCHAIN NUMERO EN OCTOBRE.

## LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

### COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELOT, F. LAGARDE,  
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

R. OLLIER,

### CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

## Chercher QUOI? COMMENT? à propos d'OVNI.

par F. Lagarde

M. de La Palisse aurait pu dire que «pour chercher il faut savoir ce que l'on cherche» et en Ufologie ce n'est pas précisément très facile de le savoir.

En principe, la recherche s'intéresse à un sujet précis, à ses liaisons connexes, et elle va s'exercer à des niveaux différents, demandant des connaissances particulières, plus ou moins élevées, selon le niveau de la recherche et celui du chercheur.

Par exemple, tout le monde connaît le modeste champignon que nous avons incidemment choisi, peut-être parce que le chapeau des cèpes rappelle des observations d'OVNI.

Le mycologue amateur observera les espèces, ramassera celles qu'il connaît bien, les préparera pour les cuisiner et satisfaire son palais. Rien de plus simple à ce niveau. Il lui faudra cependant un minimum de connaissance pour qu'il ne confonde pas «l'amaniite muscaria» ou «l'amaniite phalloïde» qui pourraient lui causer des troubles voire la mort, avec la délicieuse «amanite des Césars» dont il espérait se régaler.

Le botaniste s'intéressera de plus près à l'espèce (plus de 100 000 espèces) la décrira, la classera selon de nombreux critères et sa recherche démarre de solides connaissances.

L'agronome, plus spécialisé, va s'intéresser à quelques espèces seulement, pour étudier leur valeur alimentaire, leur culture éventuelle, leur utilisation en agriculture, comme engrais par exemple etc. . .

L'industriel y verra leur usage pour produire de l'amidon, pour fournir des levures, pour le roulage des textiles, pour la conserverie etc. . .

Le médecin se penchera sur les effets de leurs alcaloïdes sur l'organisme, empoisonnement et traitement, sur les hallucinogènes . . . etc. . .

Le chimiste en extraîtra les antibiotiques si utiles : pénicilline streptomycine . . . etc. . .

Ainsi ce modeste champignon, que le promeneur indifférent écrase de son pied, développe toute une pléiade de chercheurs aux motivations différentes, aux connaissances variées. Tous sont à l'évidence des chercheurs à part entière dans leur spécialité, nantis de connaissances au niveau de leurs recherches.

L'Ufologie n'échappe pas à cette variété de chercheurs. Ce serait une fausse conception des choses que de les opposer les uns aux autres, ils opèrent chacun dans leur sphère et les connaissances des uns peuvent être utiles aux autres.

Bien entendu ce sont ceux qui cherchent qui trouvent quelque chose, peu importe qu'ils soient scientifiques ou non, ce qui compte est la valeur de leur trouvaille et leur efficacité.

Il serait vain aussi d'opposer le scientifique à celui qui n'en a pas le titre à propos d'efficacité. La science est le prolongement naturel de l'observation. Toute la chaîne qui lie l'observation à son exploitation scientifique est composée de maillons qui se complètent et ne s'opposent pas.

Si la mycologie, qui nous a servi d'exemple et d'introduction à cet article, et qui étant une branche de la botanique a droit à l'appellation de Science, peut-on en dire autant de l'Ufologie ?

Les nombreux scientifiques qui s'intéressent au phénomène le voudraient bien et font certainement tous leurs efforts pour qu'il en soit ainsi. Il est bien connu que toute science a pour point de départ les faits d'observations. A ces seuls prémisses le fait d'observation ne suffit pas pour qu'une science puisse se développer. Il faut qu'elle puisse «s'accrocher» à des notions connues, qu'elle puisse bâtir un «modèle» susceptible d'études . . .

Or, les témoins qui sont confrontés avec le phénomène, le déclarent incompréhensible, et les nombreux récits sont là pour appuyer leurs dires. Les scientifiques ne sont pas mieux logés : «Nous ne comprenons pas encore ce que sont les OVNI en tant que technologie. En effet, ils existent sous la forme d'objets physiques matériels, qui eux-mêmes semblent servir de support à des effets psychiques. . . A cette réalité physique est superposée une série d'effets psychiques que nous ne savons pas encore cataloguer». déclare Jacques Vallée (1) l'un des scientifiques les mieux informés du phénomène OVNI. D'où la difficulté, sinon l'impuissance, à créer le «modèle» qui pourrait faire démarrer une science ufologique. Nous pensons pour notre part qu'il serait urgent de rendre l'observation indépendante du témoin qui joue le rôle intermédiaire de transmetteur du témoignage, avec la réaction émotionnelle qu'il éprouve devant le phénomène, ses confusions, ses illusions, ses hallucinations, sans oublier le farfelu et ses falsifi-

fifications. On en revient donc à la station automatique avec ses problèmes financiers, le choix du site pour une observation aléatoire. Un rêve qui peut-être se réalisera.

Au stade actuel où en est l'Ufologie, on ne doit pas s'étonner si l'imagination a la part prépondérante dans l'élaboration des hypothèses. Elle est en relation directe avec la connaissance du dossier, celle du chercheur, ses motivations, ses croyances, sa forme de pensée, sans que l'on soit toujours capable, comme au temps d'Aristarque de Samos (2), de discerner le vrai du faux, faute de données suffisantes. Il est possible de dire qu'elle est mal étayée, que la méthode pour y parvenir ne répond pas à des critères scientifiques, mais si par une méthode sûre on pouvait étayer l'hypothèse on aurait du même coup le «modèle» vainement cherché.

Il ne faut pas douter qu'un jour viendra où l'on saura la vérité sur le phénomène, et ce jour là, ceux qui seront présents riront bien de nos naïvetés, passées, de nos discussions oiseuses, de nos prises de positions fracassantes, si tant est qu'un historien retrouve nos écrits. Dans ces temps où nous sommes, d'errance et d'incertitude, il serait souhaitable que les débats en cours, que personne ne peut trancher, aient un peu plus de pondération, et qu'on ne présente pas ses hypothèses comme une vérité, mais assorties du doute comme il sied.

Il faut avoir beaucoup de patience pour attendre le jour de la vérité si tant est qu'on la trouve. Le fait n'est pas nouveau, l'histoire nous le montre. On a le témoignage des aurores polaires (2) depuis le VI siècle, avant J.C. par Anaximète, par Aristarque au cours des campagnes d'Alexandre le Grand, par Sénèque, en 1621 par Cassendi. etc... Il a fallu attendre le développement de nos connaissances en spectroscopie pour en avoir une explication scientifique. Sans doute que, face au phénomène OVNI, nous sommes comme Aristarque face aux aurores boréales, démunis des connaissances suffisantes pour en fournir une explication. Il ne faut pas désespérer, la science progresse.

Elle a bien changé de visage depuis le temps d'Auguste Comte qui affirmait que le temps des découvertes étaient révolus. Il ne devait pas lire les poètes (3).

«Si plus haut parvenus, de glorieux esprits Vous dédaignent jamais, méprisez !ur mépris; Car ce sommet de tout, dominant toute gloire, Ils n'y sont pas, ainsi que l'œil pourrait le croire. On n'est jamais en haut. Les forts devant leurs pas, trouvent un nouveau mont inaperçus d'en bas».

qui exprimait ainsi les horizons infinis qui s'offrent à la recherche au fur et à mesure que la connaissance progresse, car elle progresse, c'est un fait qui tombe sous le sens. Il faut donc espérer qu'elle sera un jour suffisante pour expliquer ce qu'aujourd'hui nous ne comprenons pas face au phénomène UFO, et qui nous fait faire assaut d'imagination pour bâtrir des hypothèses qui ont parfois des relents de science-fiction.

Une de ces hypothèses séduisantes est l'existence statistiquement probable, unanimement admise, de planètes autour du nombre fantastique d'étoiles qui peuplent le cosmos. De nombreux scientifiques, pas du tout intéressés par le phénomène UFO, considèrent comme vraisemblable l'existence sur quelquesunes de ces très nombreuses planètes, d'une civilisation extra terrestre. Ils supposent que quelquesunes en sont à notre stade d'évolution, et que comme nous elles utilisent des ondes radio dans leurs communications. L'avancement de nos techniques permettrait de les capter peut-être.

C'est A. Michel qui nous a appris que la NASA avait commencé la mise en place du projet SETI dans le but de capter ces ondes, si elles existent, dans les fréquences de 1420 et 1662 mégahertz.

A. Ducrocq (4) fait état d'un sujet nouveau inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Consultatif International des Radio communication ou CCIR, à savoir : les communications avec les extraterrestres. La demande est présentée par 20 pays dont les USA. Les idées vont très loin puisqu'on se préoccupe de protéger les écoutes qui pourraient éventuellement se faire depuis la face cachée de la Lune.

On sait sans doute aussi que le satellite Copernic lancé par la NASA en 1972 a entre autres missions, celle d'observer Epsilon, Eridani, Tau Ceti, Epsilon Indi, dans le but de détecter des signaux sous la forme de faisceaux laser ultra-violet (10).

Ainsi, on se rend compte que l'existence de vie extraterrestre a pris corps et que les expériences pour la mettre en évidence ont déjà commencé.

L'ufologue prompt à s'emballer peut penser que ce sont ces extraterrestres qui visitent la terre et qui sont en train de nous en faire voir de toutes les couleurs. Pourquoi pas après tout ! Mais attention à la durée du voyage, à la fiabilité de l'expérience SETI. En estimant raisonnablement, d'après les experts, la plus proche planète habitée à 11 années lumière, en supposant qu'elle recèle des ondes radio, que l'on puisse les capter dans les fréquences choisies, que la réponse puisse être reçue, il faudra 22 ans avant d'avoir reçu une réponse à un message. Cela veut dire aussi que dans l'état de nos connaissances actuelles les visiteurs de la vague de 1954 ne seraient pas encore de retour «at home» avec tout ce que cela laisse supposer d'impédimenta, à moins que ...

A moins que ces extraterrestres là, ou d'autres plus éloignés encore, aient maîtrisé une technique de contraction du temps dont l'hypothèse est actuellement à l'étude chez nous, sur le papier, qui serait assez avancée, mais que quelques esprits seulement sont en mesure de comprendre aujourd'hui. Alors on peut rêver, on peut rêver d'une machinerie sophistiquée où il suffit de tourner un certain bouton pour être rendu au terme du voyage avant de l'avoir entamé. Mais c'est bien un rêve car ce ne sera pas ainsi que cela se passera sûrement si l'hypothèse se réalise.

Si, aujourd'hui, grâce au progrès de nos connaissances astronomiques et biologiques, on peut présumer l'existence d'extra-terrestres quelque part dans le cosmos, avec quelques certitudes basées sur la Science, il n'en a pas été toujours ainsi. Cela n'empêchait pas l'imagination de quelques penseurs de s'échauffer avec plus ou moins de bonheur à propos du monde infini qui nous entoure, précédant parfois les découvertes à venir. On imaginait la lune couverte de verdure et peuplée d'animaux, bizarres bien entendu. Ces idées venues des fonds des temps étaient encore courantes aux temps de Tycho Brahe, Képler ... Giordano Bruno qui fut brûlé vif à Rome en 1600 pour hérésie en matière de religion, postulait la thèse du Cosmos infini et la pluralité des mondes habités (5). Johan Képler (2) fut l'auteur du premier livre de science fiction au sens moderne du terme. Son ouvrage, le «Somnium, fut publié en 1634. Il y décrivait un voyage dans la lune qui a eu une grande influence sur les auteurs de science fiction à venir. Bien entendu, le voyage ayant eu lieu de nos jours il ne s'est pas passé comme prévu et nous n'avons pas trouvé d'habitant. Il n'empêche que Képler y pensait, lui qui fut le père de notre astronomie moderne, grâce aux travaux de Tycho Brahe qu'il récupéra, et qui permit à Newton d'établir les lois que l'on sait, et ainsi de suite.

Si la réalisation des idées géniales ou la confirmation des hypothèses prophétiques appartient au progrès de la science, l'imagination qui la précède a son rôle à jouer en mobilisant les esprits, en orientant la recherche qui, lorsque l'idée est juste la réalise, lorsque les connaissances et les moyens techniques sont réunis.

C'est, par exemple, un savant français, Charles Bourseul, qui imagina en 1854 qu'on pourrait transmettre la parole en faisant vibrer une plaque produisant des impulsions électriques (6). Ce fut Graam Bell qui réalisa le téléphone en 1876.

Faut-il rappeler que c'est 250 ans avant J.C. qu'Aristarque de Samos déjà cité (2) avait eu l'idée du système solaire tel que nous le connaissons aujourd'hui. Son idée venue trop tôt était si incongrue pour l'époque que, pendant des siècles, (il fallut attendre l'arrivée de Képler) on vécut avec l'idée que la Terre était le centre du monde, et pour rendre compte des mouvements de la lune et des planètes on avait mis en place tout un système d'épicycles où les astres se mouvaient poussés par les anges. Malheureux Aristarque qui n'avait pas les notions suffisantes pour étayer sa pensée et convaincre ses contemporains. Le fait est que rien ne laissait supposer à l'époque que la Terre tournait sur elle-même, et l'on voyait le soleil en mouvement se lever le matin, traverser le ciel pour se coucher le soir. C'était une constatation marquée du coin de ce «fameux bon sens» difficile à déraciner.

Face au phénomène UFO, dont tous les jours affluent les témoignages, il ne faut pas douter que le dernier mot appartient à la Science, à un nouveau Képler peut-être. Face à ces manifestations incompréhensibles (1) qui nous placent devant la situation d'Aristarque, c'est bien à l'imagination qu'il faut faire appel pour l'expliquer, qu'elle soit le fait de scientifiques ou de non scientifiques.

C'est le Dr Sidney Drell, directeur de l'accélérateur linéaire de Stanford qui a dit : «La science moderne exige que les phénomènes soient observés et quantifiés, pourtant, avec toutes les nouvelles particules élémentaires, nous sommes peut-être revenus au point où se trouvaient les Grecs de l'Antiquité : nous parlons maintenant d'une dimension de la nature que nous ne réussirons peut-être jamais à observer directement, que nous ne pouvons apprécier qu'avec des concepts, et non avec des faits, et que nous sommes néanmoins contraints de considérer comme réelle. (13).

Dans le concert des chercheurs une place doit être réservée à la sensibilité, à l'émotion, à la pensée intuitive contre la «raison» souvent et ce «fameux bon sens». L'esprit créateur est un don de l'homme. La créativité existe partout où on se donne la peine de regarder. Elle éclot pour peu qu'on s'occupe d'elle avec bienveillance.

Sans doute on pourrait postuler que le scientifique a de nos jours plus de chance que le marginal pour élaborer une hypothèse se rapprochant davantage de la réalité. Ce n'est qu'un postulat, rien n'est moins sûr, car les mieux informés des scientifiques n'y comprennent rien. Il serait donc vain de disputer les imaginatifs, de critiquer leurs recherches comme il est vain de critiquer les Ufologues et leurs idées «farfelues». Le phénomène UFO étant une réalité, il a forcément une explication, et parmi celles fantastiques, pour nos connaissances d'aujourd'hui, il y en a peut-être une qui approche de la réalité.

Alors quoi chercher ?

C'est difficile à dire dans le domaine des hypothèses. Nous avons déjà exposé les Univers orthogonaux de Michel Guasp, des Univers parallèles par lesquels on pourrait pénétrer par des trous et des ponts. Il nous faut attendre, s'ils existent, le «Magellan» qui rendra compte de son voyage et qui nous dira comment il faut faire pour y aller. Nous citerons encore l'hypothèse d'un système physique fondé sur l'existence de charges géantes où, grâce à un «défaut de masse» un corps n'a plus d'inertie ou très peu dans une certaine zone. D'où la possibilité à des êtres venus d'ailleurs de prendre place à l'intérieur de «bulles» d'énergie constituant à la fois le véhicule et la source d'énergie (12). Nous avons parlé des concepts de la contraction du temps où la distance n'a plus aucune valeur. De la manifestation d'une vie non biologique qui pas plus que les autres hypothèses ne saurait constituer un crédo. Parallèlement il existe de nombreuses hypothèses d'engins matériels, et la recherche reste ouverte et en bonne voie avec J.P. Petit par exemple.

Il reste l'étude du psychisme humain. Il offre certainement de l'intérêt, mais nos connaissances sont bien fragmentaires sur ce sujet, et ce domaine est peut-être le moins avancé de notre science. Il n'est pas certain qu'il n'existe pas un sixième sens donnant accès à une autre dimension de l'espace. Il semble exclu que «l'amateur» puisse aller bien loin dans ce domaine par défaut de l'avancement de nos connaissances.

Tout au plus, et c'est utile, pourra-t-il essayer de cerner le «climat» mental du témoin qui pourrait avoir une relation avec son témoignage.

Il reste alors des orientations plus matérielles, comme l'exploitation de la spectroscopie qui a fait son apparition, en souhaitant qu'elle puisse être mise à la disposition d'un plus grand nombre de chercheurs pour multiplier les chances d'obtenir des spectres utilisables.

Nous avons évoqué les stations automatiques. Si l'installation d'une station d'un haut niveau scientifique est une opération coûteuse, hors de la portée d'un amateur, il existe la possibilité d'en installer de plus rudimentaires qui peuvent intéresser un certain nombre de chercheurs. Le regretté René Hardy qui avait une vision très avancée de la recherche nous en avait confié les schémas (7)

Dans le domaine de la photo René Ollier avait décrit un appareil avec opturateur tournant : voir photo (8). Il peut être couplé avec le système Hardy, ou avec un réseau, ou même avec les deux. Cela aussi est à la portée de l'amateur.

Nous avons toujours pensé que, en dehors de la spectroscopie (9) qui semble être la seule chance actuellement de pouvoir étudier le phénomène directement, encore que la chance de prendre un cliché exploitable est en relation directe avec le nombre d'opérateurs, et que, il faut le souligner, l'étude du spectre obtenu est l'affaire d'un scientifique spécialisé et non d'un simple amateur, nous avons pensé donc que la méthode qui pourrait peut-être donner des résultats était la recherche de corrélations sur le terrain où le phénomène se manifeste. Si la comparaison est possible, elle pourrait s'apparenter à la recherche sur le cancer si difficile, qui conduit les chercheurs à rechercher tous les produits susceptibles d'être cancérogènes, à défaut de pouvoir s'attaquer directement au mal lui-même.

La liste n'est pas exhaustive, nous en avons souvent parlé, il est inutile d'y revenir.

Les enquêtes sont bien entendu indispensables pour prendre contact avec les divers aspects du phénomène et du témoignage.

Comment ?

Tout au début nous avons souligné le fait que le chercheur doit avoir les connaissances de sa recherche c'est-à-dire du niveau où il opère. Il est donc indispensable qu'il acquiert les connaissances qui lui sont nécessaires. Ce n'est pas facile pour tout le monde, et c'est là où intervient la notion du groupe régional où existe potentiellement des capacités adaptées à la recherche envisagée.

Dans le groupe régional les tâches peuvent être réparties selon la capacité et la possibilité de chacun, allant de la plus humble, mais tout aussi utile, comme la collecte des informations, jusqu'à des expériences de germination faites scientifiquement, des analyses de sol, des émanations de gaz rares comme l'hélium par exemple, l'étude des répartitions des observations

régionales, les particularités physiques géologiques de la région . . . etc. . . toute une mobilisation des possibilités que peuvent offrir le groupe, uni vers le même but : essayer de cerner le phénomène.

Un travail conscientieux, bien fait, garde toujours sa valeur, même s'il n'aboutit pas à la solution recherchée.

Que dire encore ?

Il faut être curieux, être capable d'émerveillement, se poser des questions se demander, par exemple, comment une poule qui ne picore que la silice parvient à pondre des œufs à la coquille calcaire (11). Savoir sur quels critères se fondent les idées reçues, en supposer la valeur, passer au crible certains jugements d'autorité qui élèvent, arbitrairement parfois, un sens interdit à des recherches qui pourraient être fécondes. Se garder bien entendu de toute suffisance, l'autodidacte n'aura jamais les connaissances d'un scientifique dans sa spécialité, lui qui a fait de longues études, réalisé de nombreuses recherches, essayé des échecs dans ses expériences, participé à de nombreuses discussions avec ses pairs, emmagasiné une énorme documentation. Cependant, le chercheur qui va concentrer sa recherche sur un sujet précis aura certainement plus de facilités pour se documenter, approfondir sa connaissance, et l'amateur parvient souvent à des résultats qui ont valeur scientifique.

Et pour clôturer l'exposé nous emprunterons encore au poète (3) :

«J'aime autant que le fort, le faible courageux  
Qui lance un bras débile en des flots orageux  
De la glace d'un lac plonge dans la fournaise  
Et d'un volcan profond va tourmenter la braise.  
Ce Sisyphe éternel est beau, seul, tout meurtri,  
Brûlé, précipité, sans jeter un seul cri,  
Et n'avouant jamais qu'il saigne et qu'il succombe  
A toujours ramasser son rocher qui retombe».

En espérant que les efforts de tous réunis, enfin payants, fixeront un jour le rocher indocile à un niveau plus haut qui permettra de voir des horizons nouveaux.

F.L. février 1977

#### BIBLIOGRAPHIE

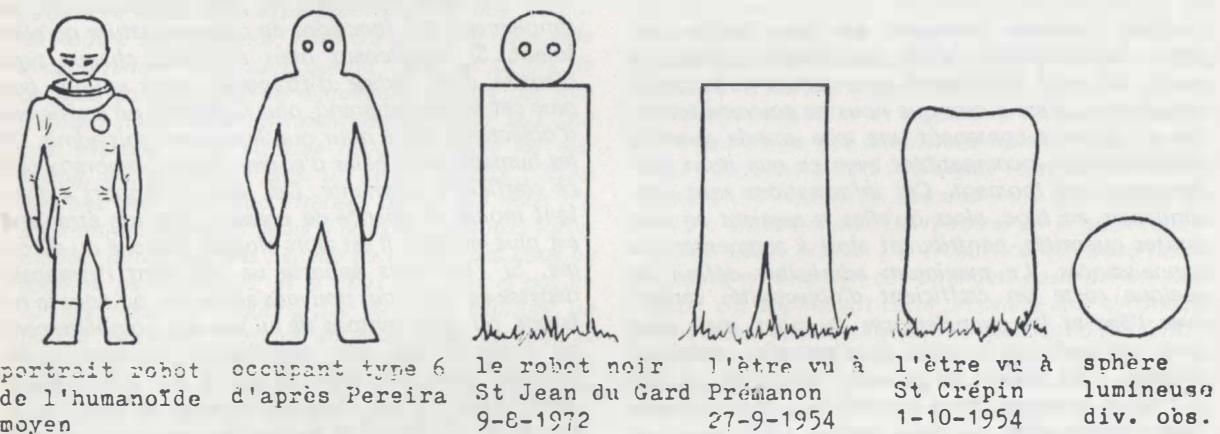
- (1) «Le Collège Invisible» par Jacques Vallée p. 248 Edit Albin Michel
- (2) «Les Somnambules» par Arthur Koestler. Livre de poche n° 2200.
- (3) «La flûte» d'Alfred de Vigny. Classiques Larousse-Poésies choisies. Le poème parut dans «La revue des Deux Mondes» le 15 mars 1843. Auguste Comte est mort à Paris en 1857 (Larousse XXme siècle) et aurait pu donc lire ce poème.
- (4) Sciences et Avenir février 1977. «La bataille des fréquences» par Albert Ducrocq.
- (5) Encyclopædia Universalis vol 3 page 650.
- (6) Pour Bell : Encyclopædia Universalis vol 18 p.192 Pour Bourseul : Encyclopædia Universalis au chapitre télécommunication vol 15 page 846.

## LES UFONAUTES sont-ils généralement HUMANOÏDES ?

par Dominique Caudron

Nous connaissons déjà quelques contre-exemples ; pourtant, à consulter un catalogue spécialisé, comme celui de J. Pereira, liste 1, les êtres non humanoïdes semblent plutôt l'exception. Cependant, on peut se demander si c'est le reflet de la réalité objective, ou d'un artefact dans la collecte de l'information. Il semble difficile de classer les observations d'êtres dits «extraordinaires», mais malgré les apparences, on peut toujours trouver un critère valable et indépendant de toute appréciation subjective : c'est tout simplement la quantité d'informations, nécessaire pour décrire entièrement la morphologie de l'entité.

Remarquons en effet que certaines descriptions sont curieusement pauvres en détails alors que l'observation n'a été générée, ni par un obstacle, ni par une distance trop grande, ni par un temps d'observation trop court. C'est donc probablement une propriété de l'apparition elle-même ; classons les donc par complexité décroissante. A partir de l'humanoïde en scaphandre, dont l'apparition semble la plus riche en détails, nous en trouvons une série d'autres, aux descriptions de plus en plus vagues, pour aboutir à l'être le plus simple possible : une simple sphère, animée d'un certain comportement et réagissant souvent à celui du témoin.



Maintenant, nous pouvons remarquer également que le même phénomène se manifeste pour la morphologie des OVNI, que nous pouvons classer par complexité croissante, depuis la simple sphère de plus ou moins grande dimension, jusqu'à la soucoupe classique avec coupole, pieds, hublots, lumières clignotantes, protubérances diverses, etc. . .

Le représentant le plus simple étant le même dans chaque cas, si nous négligeons le point de vue quanti-

- • •
- (7) Lumières dans la Nuit. N° 115 page 21 : «La détection UFO» par R. Hardy Docteur es sciences.
  - (8) Mystérieuses Soucoupes Volantes par F. Lagarde : photo d'un appareil muni d'un secteur tournant.
  - (9) Lumières dans la Nuit n° 160 : L'étude spectrographique du phénomène OVNI par Pierre Vieroudy p. 21

tatif de fréquence d'apparition de chaque type, nous sommes conduits à cette conclusion effarante :

Au point de vue de la morphologie apparente, il n'y a pas de différence positive entre les OVNI et les humanoïdes, mais INTERMÉDIARITE. (Nous dédions cette remarque à Charles Fort qui l'aurait peut-être faite lui-même s'il était encore de ce monde).

Suite page 8

- (10) Sciences et Avenir — Juillet 1975 p.629
- (11) «Transmutations à faible énergie» L.L. Kervran. Maloine édit.
- (12) «Hacia una fisica de Los OVNI» Arejuela Lopez Francisco — Cedel Barcelone.
- (13) Sciences et Avenir mars 1977 p. 298

## LES UFONAUTES (Suite de la page 7)

Mais voyons maintenant le point de vue quantitatif : les entités les plus complexes sont effectivement en majorité dans les catalogues ; bien, mais un catalogue c'est une compilation de rapports trouvés dans diverses revues, lesquelles pour une bonne partie les reprennent en les traduisant d'autres revues d'autres pays, lesquelles tenaient ces rapports d'un enquêteur qui tenait ses informations du témoin qu'il connaît par l'intermédiaire d'un informateur. Soit la chaîne :

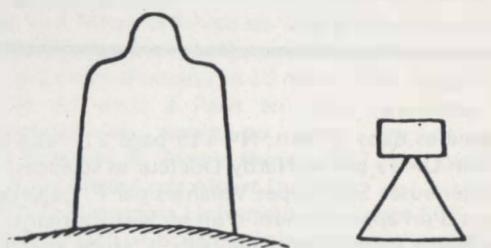
La fidélité d'une telle chaîne n'a évidemment rien à voir avec la HiFi, et nous nous en apercevons immédiatement en consultant deux catalogues différents : tel cas, retenu par l'un est éliminé comme mystification par l'autre, tel autre simplement ignoré, des détails d'un troisième sont supprimés, l'auteur ne les jugeant pas crédibles (quand il veut bien s'en expliquer), etc. . . Même en supposant infaillible la mémoire de ces divers intermédiaires, leur objectivité ne saurait être parfaite, ni leurs connaissances infinies.

Nous pouvons remarquer sur nous même que, pour l'appréhension d'un phénomène donné, il existe un seuil d'étrangeté pour lequel notre esprit «décroche», c'est à dire que nous ne pouvons admettre un rapport contenant une trop grande quantité d'information incompatibles avec ce que nous connaissons à ce moment. Ces informations sont inassimilables en bloc, alors qu'elles le seraient en plus petites quantités, contribuant ainsi à augmenter nos connaissances. Le maximum admissible définit en quelque sorte un coefficient d'objectivité, variant avec l'âge et les connaissances du sujet, mais aussi avec une certaine humilité intellectuelle ; celui qui prétend tout savoir ne pouvant admettre un fait qui ne se réduirait pas à ses théories. Nous pouvons faire l'observation sur nous même, UFOlogues, en comparant ce que nous aurions rejeté à nos débuts, et ce que nous admettons aujourd'hui. De même, des UFOlogues de connaissances égales n'auront pas la même réaction devant un rapport qui ne cadre pas avec ce qu'ils savent du phénomène OVNI. La diversité des connaissances et des coefficients d'objectivité fait que toutes les attitudes sont présentes : En suivant la classification de Vallée, il y a ceux qui rejettent les rapports de type I, II, III et trouvent immédiatement une explication naturelle à tout rapport de type IV ou V, puis ceux qui admettent les rapports de type II et III mais jettent à la poubelle les rapports de type I (c'était l'attitude de Blue Book et son «crackpot», tout au moins de Ruppelt, puisqu'après lui c'était pire) ; on trouve encore ceux qui s'intéresse au type I tout en refusant de le faire quand il y a apparition d'entité non humanoïde, dialogue absurde entre l'occupant et le témoin ou embarquement de celui ci dans l'OVNI (cas de divers UFOlogues) et, heureusement, ceux qui étudient sans a-priorismes tous les types connus ; je dis bien «connus», car un type encore plus hallucinant pourrait apparaître, qui opérerait une division parmi les plus objectifs. . . (1) C'est d'ailleurs pourquoi il serait intéressant d'étudier une classification «dynamique», laissant la porte ouverte à de tels types, en particulier

en classant les rapports par étrangeté croissante, ce qui ne nous obligerait pas à reconstruire la classification si, un jour, quelqu'un pouvait prouver être allé visiter la nébuleuse d'Andromède en cigare volant. J. Pereira constatant que des rapports récents venaient confirmer certains cas classés «extraordinaires», a ouvert la voie pour les humanoïdes, justement (quoique vu la remarque que nous avions faite à ce sujet plus haut, on peut se demander si cela n'amènera pas à créer un nombre effarant de types).

Reprendons notre chaîne d'informateurs ; leur objectivité varie le long de la chaîne, et en moyenne augmente d'un maillon au suivant, pour plafonner avec les trois derniers. Faisons alors une remarque importante : Une observation d'humanoïde nous paraît somme toute moins étrange que l'observation d'une entité «patatoïde», par exemple, ceci non seulement parce que la différence avec notre propre morphologie est moins grande, mais aussi parce que, à différence égale nous sommes moins étonné par la description d'un être morphologiquement égal en complexité que par celle d'un être tellement «simple» qu'aucun organe n'est visible pour assurer les fonctions qui nous paraissent les plus indispensables, ou simplement des fonctions de quelque nature qu'elles soient. Si maintenant nous affectons chaque type d'entité d'un indice d'étrangeté, nous voyons que plus cet indice est grand, plus il réclame un coefficient d'objectivité élevé pour que le rapport soit admis. Or les humains sont hélas d'autant moins nombreux que ce coefficient augmente. Dès lors un rapport a d'autant moins de chance de «passer» que son étrangeté est plus grande ; il est alors bloqué, tronqué ou déformé. Si l'on nous apporte un cas dont l'étrangeté dépasse ce que nous pouvons admettre, ou nous le rejetons, ou nous tentons de lui trouver, complètement ou partiellement, une «explication rationnelle» en donnant quelques coups de pouce aux informations indésirables (ce qui revient à essayer de modifier la réalité en déformant la perception, ce qui est précisément irrationnel). Voici un exemple illustrant, à un degré un peu moindre, une telle attitude à propos d'une affaire qui a bien failli ne pas «passer» : celle des «spectres du puy de Chanturgue» en 1969-70. Cette affaire est parue dans LDLN «Contact lecteurs» 5ème série no 3 page 5 accompagnée du commentaire suivant :

«Les faits relatés dépassent l'entendement et embrassent d'emblée le domaine de l'irrationnel. Bien des discussions ont animé le cercle LDLN de Clermont-Riom à ce sujet, fallait-il en parler ? Enquêter ? Longtemps nous en restâmes au statu-quo, prudence bien compréhensible par le fait que les événements ne rentraient pas dans le cadre habituel des MOC».



les "spectres du Puy de Chanturgue"

et plus loin :

«. . . il est possible que les observations aient une relation avec un phénomène rare de réfraction ou de réflexion, la mobilité du phénomène étant liée au déplacement de l'émission gazeuse»

A notre tour de commenter : L'aveu est clairement formulé, la description du phénomène n'appartient à aucune catégorie connue par le cercle de Clermont-Riom (. . . ne rentrait pas dans le cadre habituel des MOC) mais ce jugement n'engage que lui qui ne pouvant comprendre les rapports internes et externes de cette observation (. . . dépassent l'entendement . . .) développe alors une attitude de simili-rejet en la renvoyant dans les limbes de ce que nous nommons pudiquement «l'irrationnel» (. . . embrassent d'emblée le domaine de . . .). Bien que la publication ait finalement été décidée nous retrouvons néanmoins à la fin une tentative typique «d'explication rationnelle» qui, notons le bien, ne serait sans doute pas venue à l'esprit des rédacteurs si les apparitions avaient eu un caractère nettement humanoïde. Nous ne mettons d'ailleurs nullement en doute la compétence de ce cercle, puisqu'il a finalement choisi de publier ce rapport en expliquant son attitude, ce qui est tout à son honneur, mais cet exemple nous aide à comprendre qu'il doit dormir dans les tiroirs de certains groupements ou enquêteurs locaux pas mal d'informations trop invraisemblables pour eux. Le pire est que cette attitude négative réagit sur elle-même, accomplissant ainsi un cercle vicieux : Nous rejetons des faits trop étranges parce que nous n'y sommes pas habitués. Mais si nous les rejetons l'information ne circule pas ; si elle ne circule pas nous ne sommes pas informés, et si nous ne sommes pas informés nous ne risquons pas de nous habituer un jour à l'étrange. C'est qu'en effet cette attitude se répète au long de la chaîne surtout au début pour l'enquêteur, l'informateur et le témoin lui même qui parlera plus facilement de l'observation d'un phénomène dont il a déjà entendu parler et qui lui serait peut être explicable par des gens compétents, que d'un phénomène qui lui paraît tellement impossible, qu'il a du mal à en croire ses yeux. Parlerait-il pour se libérer d'un secret trop lourd, comme le barbier de Midas, qu'il refuserait d'en dire plus, sitôt apparu le journaliste ou l'enquêteur. Pensons que les témoins d'aujourd'hui parlent beaucoup plus facilement qu'il y a 20 ans, conséquence d'une baisse de l'étrangeté du phénomène, dans l'esprit du public. Ainsi, si une fraction  $f_1$  de cas peut franchir le premier maillon, seule une fraction  $f_2$  de ce résultat pourra franchir le suivant et ainsi de suite. La fraction résultante dans le catalogue final sera donc  $f_1 f_2 f_3 \dots$ . Mais nous avons vu que pour un être humanoïde nous avons une fraction  $f$  plus grande que la fraction  $f'$  correspondant à un être aberrant, nous aurons donc  $f_1 f_2 \dots f_n$ ,  $f'_1 f'_2$  et bien sûr  $f_1 f_2 \dots f_n / f'_1 f'_2 \dots f'_n$ ,  $f_1 / f'_1$ . Si l'étrangeté est suffisamment grande  $f'$  devient alors très petit de sorte que l'on n'en trouve plus que quelques cas dans le catalogue ou il apparaît comme exception : c'est bien ce qu'on observe notamment dans le catalogue de J. Pereira. De plus l'objectivité de l'ensemble de la chaîne augmentant avec le temps, l'étrangeté relative diminue, les cas classés extraordinaires devraient donc être de plus en

plus nombreux ; malheureusement il est difficile de le vérifier sur un si petit nombre de cas. On peut d'ailleurs se demander comment ces cas ont réussi à passer et d'une façon générale comment des faits «damnés» parviennent par le jeu des probabilités, mais dans d'autres apparaît un nouveau phénomène : le «shunt» d'un certain nombre de maillons de la chaîne, l'observation ou l'enquête directe par un représentant du bout de la chaîne, une autorité scientifique, par exemple (notoris que si le poids de l'autorité scientifique peut se mesurer, à un certain poids correspond une étrangeté relative maximum qui ne peut être dépassée sans mettre l'auteur du rapport en difficulté). Par exemple, les météorites étaient encore exclus à la fin du 18ème siècle (cf le fameux rapport de Lavoisier sur le météorite de Lucé) mais au début du suivant, une pluie importante survenue à Laigle provoqua l'enquête sur les lieux d'un membre de l'Académie des Sciences. Les météores sont maintenant admis au point que non seulement aucun témoin ne craindrait de dire en avoir vu un, mais encore ils ont été récupérés aux fins «d'explication» de nombreuses observations d'OVNI. Néanmoins, il ne nous parvient guère plus de rapports d'observations de météores, car cette fois l'étrangeté relative a tellement baissé que le phénomène n'est plus considéré comme curieux. C'est donc une nouvelle propriété qui apparaît, la banalité d'un rapport ne favorisant pas plus sa transmission que son invraisemblance, donc la fraction  $f$  diminue quand l'étrangeté relative monte à des valeurs très hautes ou descend à de très basses, il y a donc un optimum ; on retrouve ici le graphique en colline de J. Vallée : la fréquence des observations connues en fonction de l'étrangeté passe par un maximum. En appliquant cette propriété aux UFOnautes nous nous apercevons que la description d'entités trop humanoïdes cette fois, risque fort de ne pas nous parvenir non plus : comment en effet distinguer un tel humanoïde d'un être humain normal ? De nombreux cas ne sont ainsi pas admis à classification par les compilateurs du fait d'une confusion possible (exemple : cas de Mossjoen, Norvège, Août 1954). Nous nous rendons de plus en plus compte que la distribution observée des types d'humanoïdes dans un catalogue ne doit correspondre nullement à la distribution réelle. Des relations comme l'intermédiaire OVNI-humanoïdes n'y apparaissent pas. En outre s'ils sont construits sur une hypothèse de départ, extraterrestre en général, il s'y trouve encore plus de raison d'éliminer des rapports qui ne «collent» pas. Dès lors d'autres types d'intermédiaire échappent complètement aux UFOlogues, si les types intermédiaires sont dans le catalogue, de fréquence nulle. Nous avons pu mettre en évidence celle qui lie l'apparence humanoïde à l'apparence «machinoïde», mais il y en a peut-être d'autres liées à l'apparence «animaloïde», par exemple, ou encore aux apparitions métapsychiques que la tradition populaire appelle fantômes et lie à l'hypothèse des revenants, ou liant ces deux derniers types (on connaît des cas de telles apparitions «naturelles» ou provoquées d'animaux). Vallée a pu trouver une relation avec les fées, lutins, incubes et autres élémentaux, l'observation de Kelly-Hopkinsville n'est pas là pour lui donner tort. Toute la difficulté vient du fait qu'il est difficile de circonscrire le phénomène étudié, tous

les faits mentionnés sont connexes, leur principal caractère commun étant d'être transitoires. Mais les relations entre eux nous apparaissent d'autant moins, que notre information est incomplète, et cette situation est assez artificielle puisque, nous l'avons vu plus haut, notre ignorance réagit sur elle-même. Les types les plus nombreux dans un catalogue donné correspondent en général à l'idée qu'on se fait du phénomène, le problème est donc faussé à la base, cette image étant surtout déterminée par les premières informations qui nous soient parvenues. Comment en sortir ? Pondérer le nombre d'observations par la loi supposée de transmission en fonction de l'étrangeté ? Mais les cas étranges étant justement peu nombreux, sont empreints quantitativement d'une certaine incertitude que nous multiplierions d'autant. Diminuer le nombre d'observations le plus facilement transmises ? Nous diminuons aussi la base statistique.

**Conclusion : Il paraît illusoire de tirer des hypothèses d'analyses statistiques sur la morphologie des humanoïdes tant que nous ne disposerais pas de critères délivrés de toute appréciation subjective et que les sources d'information ne seront pas équilibrées. Il semble que nous ne pourrons agir, qu'en élévant l'objectivité de chaque maillon de la chaîne de transmission de l'information à une valeur nettement plus élevée qu'aujourd'hui, ce qui hélas ne semble pas pour demain.**

(1) C'est d'ailleurs le cas pour les rapports émanant de « contactés » (on peut douter de la réalité du contact, mais pas de celle du rapport)

## UN NOUVEL OUVRAGE DE J.-C. BOURRET “LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES”

(Editions France-Empire)

Le 3 Juin 1977, à la stupéfaction du monde entier le Secrétaire général de l'O.N.U. révélait qu'il avait adressé un message aux extra-terrestres :

«En tant que Secrétaire général des Nations Unies, une organisation de 147 états, qui représente presque tous les êtres humains de la planète terre, je vous salue, au nom des peuples de notre planète...»

Ce message sera emporté dans les flancs de deux sondes «voyager» que la NASA lancera en Août 1977.

Le Secrétaire général de l'O.N.U. par ce message solennel, a confirmé ce que les astro-physiques affirment depuis quinze ans : nous ne sommes pas les seuls dans l'univers. Des budgets ont été débloqués pour une étude qui, il n'y a pas vingt ans, aurait été considérée comme de la science-fiction.

Jean-Claude BOURRET apporte de nouveaux témoignages fantastiques. Notamment, l'affaire du caporal de l'armée chilienne enlevé par un O.V.N.I. sous les yeux de ses soldats le 25 Avril 1977. Révélation également sur des analyses de débris d'O.V.N.I. récupérés en France et sur des traces de radio-activité relevées par la Gendarmerie sur les lieux d'un atterrissage.

Enfin, Jean-Claude BOURRET fait le point de la recherche aux Etats-Unis et en France pour tenter de trouver les réponses à ces inquiétantes questions : Que nous veulent les O.V.N.I. ? D'où viennent-ils ? Depuis quand nous visitent-ils ? Pourquoi ne prennent-ils pas contact avec nous ?

N.B. : cet ouvrage se trouve pratiquement dans toutes les librairies.

### Statistique des pays :

Afrique du Sud	: 2	Pénins. ibériques	: 43	Norvège	: 2
Açores	: 2	Fidji	: 1	Nlle-Guinée	: 1
Algérie	: 1	Finlande	: 5	Nlle-Zélande	: 2
Allemagne	: 3	France	: 123	Pérou	: 10
Argentine	: 48	Gabon	: 1	Réunion	: 2
Australie	: 6	Grande-Bretagne	: 20	Roumanie	: 1
Autriche	: 1	Iran	: 3	San Salvador	: 1
Belgique	: 6	Italie	: 32	Suède	: 4
Bolivie	: 1	Japon	: 2	Suisse	: 1
Brésil	: 54	Lybie	: 1	U.R.S.S.	: 2
Canada	: 22	Malaisie	: 1	Uruguay	: 1
Chili	: 7	Maroc	: 1	U.S.A.	: 115
Colombie	: 2	Mexique	: 8	Vénézuéla	: 17
Danemark	: 3	Mozambique	: 1		

### Statistique annuelle :

1837 : 1 - 0	1929 : 1 - 0	1953 : 8 - 1	1966 : 16 - 0
1877 : 1 - 0	1930 : 0 - 1	1954 : 48 - 62	1967 : 37 - 4
1880 : 1 - 0	1932 : 1 - 0	1955 : 10 - 3	1968 : 34 - 3
1890 : 1 - 0	1935 : 2 - 0	1956 : 6 - 3	1969 : 24 - 0
1896 : 1 - 0	1938 : 2 - 0	1957 : 26 - 1	1970 : 5 - 1
1897 : 17 - 0	1944 : 1 - 1	1958 : 11 - 0	1971 : 7 - 2
1906 : 0 - 1	1945 : 1 - 1	1959 : 5 - 1	1972 : 7 - 2
1909 : 2 - 0	1947 : 2 - 1	1960 : 7 - 4	1973 : 15 - 5
1914 : 2 - 0	1948 : 3 - 0	1961 : 6 - 0	1974 : 10 - 6
1917 : 1 - 0	1949 : 3 - 1	1962 : 15 - 2	1975 : 5 - 3
1921 : 0 - 1	1950 : 5 - 2	1963 : 14 - 0	1976 : 4 - 5
1922 : 1 - 0	1951 : 4 - 1	1964 : 10 - 1	Sp. : 0 - 1
1925 : 1 - 0	1952 : 11 - 2	1965 : 42 - 1	

### Statistique mensuelle :

Janvier	: 26 - 5	Juillet	: 38 - 5	Printemps	: 2 - 3
Février	: 20 - 3	Août	: 56 - 10	Eté	: 4 - 2
Mars	: 19 - 3	Septembre	: 42 - 17	Automne	: 1 - 0
Avril	: 35 - 5	Octobre	: 55 - 49	Début année	: 2 - 1
Mai	: 20 - 4	Novembre	: 46 - 4	Sans précision	: 14 - 5
Juin	: 29 - 4	Décembre	: 27 - 2		

### Statistique horaire :

00 : 00	4 - 1	08 : 00	3 - 0	16 : 00	3 - 2	Matin :	15 - 2
	3 - 3		3 - 1		4 - 0	Après-midi	6 - 5
01 : 00	4 - 3	09 : 00	3 - 2	17 : 00	2 - 0	Soir	23 - 4
	5 - 3		1 - 0		6 - 2	Nuit	43 - 4
02 : 00	8 - 1	10 : 00	2 - 0	18 : 00	6 - 6		
	6 - 4		3 - 3		7 - 2		
03 : 00	5 - 1	11 : 00	2 - 0	19 : 00	1 - 4		
	6 - 0		4 - 0		8 - 6		
04 : 00	9 - 1	12 : 00	2 - 0	20 : 00	6 - 3		
	4 - 1		1 - 0		9 - 6		

### Remarques préliminaires :

Cette petite étude n'est qu'un cliché, le coup d'œil un peu interrogateur que donnerait le collectionneur, à un certain moment de sa vie, sur ce qu'il a patiemment récolté, ce dans l'espoir de redécouvrir quelques harmonies qui lui donneraient le désir d'aller plus loin dans sa collection.

Elle ne se veut nullement définitive, ni catégorique (c'est une évidence pour tous ceux qui se penchent sur le phénomène OVNI). Elle présente d'ailleurs de nombreuses faiblesses, sur la valeur des témoignages utilisés et sur son principe en particulier.

1 – La valeur des témoignages utilisés :  
a. Ces témoignages ont été publiés dans diverses revues et livres consacrés aux OVNIS et ne sont donc pour l'auteur de ces lignes que de Xième-main.

b. Si les faits racontés se sont effectivement produits, leur rapport est subjectif.

2 – Le principe de l'étude : Cette étude ayant été effectuée manuellement, elle est plus sujette aux erreurs qu'une étude effectuée à l'aide d'une machine.

05 : 00	6 - 0	13 : 00	3 - 0	21 : 00	10 - 4
	6 - 3		1 - 0		8 - 7
06 : 00	6 - 2	14 : 00	4 - 1	22 : 00	11 - 3
	4 - 0		3 - 2		7 - 8
07 : 00	2 - 0	15 : 00	5 - 1	23 : 00	9 - 2
	2 - 1		1 - 2		9 - 3

Sans précision : 118 - 14

#### 20 Statistique annuelle :

Le phénomène Humanoïde connaît des maximums qui correspondent aux vagues du phénomène OVNI général.

1954 : vague européenne (84 cas), avec dominante France (62 cas) et dominante Italie (16 cas).

1957 : vague sur les USA (14 cas).

1965 : vague sud-américaine (31 cas), avec dominante Argentine (10 cas).

1967 : 11 observations aux USA.

On ne peut parler de vague humanoïde sur un continent particulier :

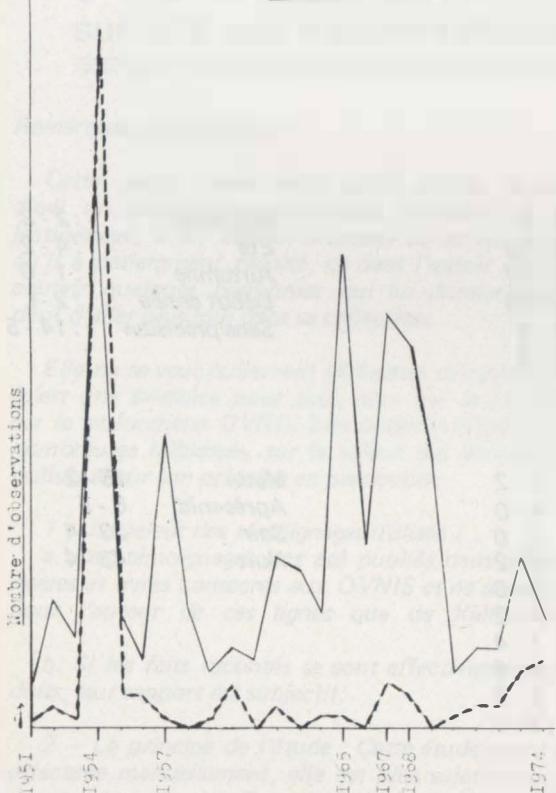
Europe : 14 cas

Amérique du Nord : 13 cas

Amérique du Sud : 13 cas

1968 : vague sud-américaine (19 cas) avec dominante Argentine (12 cas)

Statistique annuelle



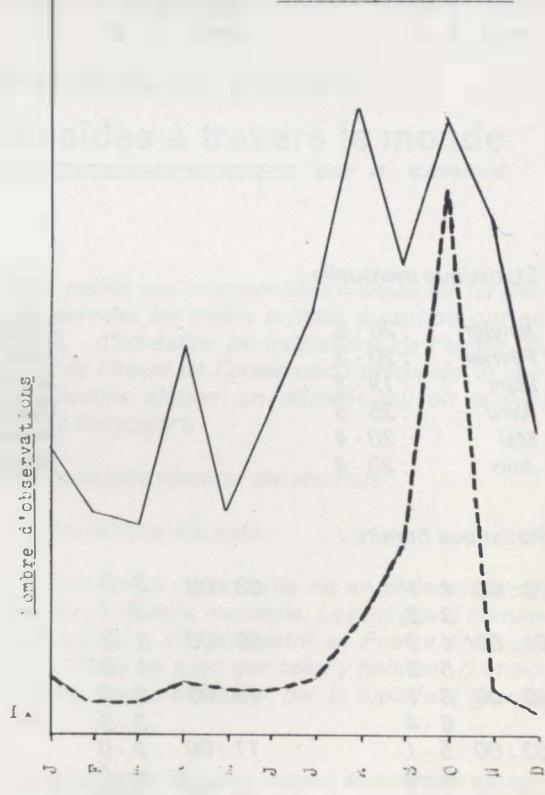
Les années précédant 1951 n'ont pas été incluses dans le graphique, les observations étant dispersées, de même les années 1975 et 1976 n'ont pas été représentées, le nombre d'observations recueilli n'étant pas représentatif de ces périodes récentes.

#### 30 Statistique mensuelle :

Le phénomène Humanoïde se manifeste durant l'année entière avec un maximum entre juillet et décembre (au niveau mondial) et au mois d'avril.

En ce qui concerne le phénomène au niveau français, on note un accroissement des observations à partir de Juillet, et une très nette montée en Octobre, le nombre d'observations « tombant » très rapidement au mois de novembre.

Statistique mensuelle



40 Statistique horaire :

La majorité des observations est effectuée la nuit avec un maximum entre 20 h et 23 h 30.

## → Sur les détracteurs de Jung, et sur certains qui s'en réclament...

par J.-J. Jaillat

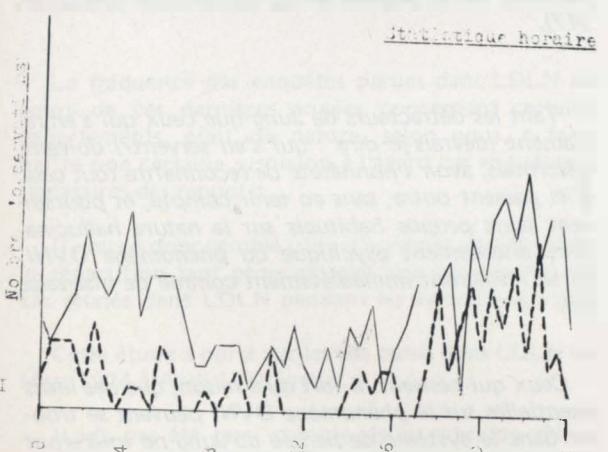
Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

R.V.

cient et de l'inconscient». Un archétype est défini par Jung, de façon générale, comme «expression qui désigne une image originelle, existant dans l'inconscient» (3). Plus précisément, il s'agit d'une STRUCTURE reproductive inscrite dans l'inconscient collectif, et dont la forme des différentes manifestations psychiques varie suivant le contexte culturel. Mais la structure même a quelque chose de l'impulsion instinctive (4).

Conclusion : tant que nos détracteurs que pour les «jungiens», le phénomène OVNI est de nature subjective, ou psychologique. Il n'a pas de réalité matérielle, objective, tangible. Les premiers le lui reprochent, et partent en guerre contre ce qu'ils considèrent comme une grave atteinte à l'approche scientifique du problème (ou à leurs propres a priori ?). C'est ainsi que René Fouéré s'en va stigmatisant au fil des pages de «Phénomènes Spatiaux» les nouveaux hérétiques qui mettraient en doute cette vérité qu'il croit bien établie : le primat absolu, en rang de plausibilité, de l'hypothèse extraplanétaire (5). Ce en quoi il rejoint, d'ailleurs, les positions fort contestables de Jacques Scornaux à ce point de vue (6). Pour ces détracteurs de l'approche jungienne, la matérialité du phénomène OVNI ne peut être niée ; or, selon eux, qui dit Jung dit immatérialité du phénomène. Une position caricaturale à cet égard, et qui témoigne, en outre, d'une méconnaissance certaine de la parapsychologie est celle d'un lecteur de LDLN, M. Marc-Gilbert Sauvageon, qui écrit, à propos de l'hypothèse inspirée de Jung de «projections psychiques surgies de notre inconscient» (c'est M. Sauvageon qui la qualifie ainsi) : «Elle n'explique pas ce qu'il y a de plus déconcertant dans le phénomène OVNI, à savoir sa matérialité qui a été constatée des centaines de fois» (7). Et de citer traces effets E.M., action sur les animaux, échos radar, photographies . . . Pour ajouter, de ces dernières : «Aucun psychisme, à ma connaissance, ne dispose du pouvoir de se projeter photographiquement.» Nous nous trouvons ici aux confins de la mauvaise foi. Rappelons simplement à M. Sauvageon qu'il peut prendre connaissance du cas Ted Serios dans de nombreux ouvrages sérieux consacrés aux phénomènes parapsychologiques (8).



Conclusion provisoire :

De cette petite étude, nous pouvons conclure que le phénomène Humanoïde semble s'inclure au phénomène OVNI général. C'est un phénomène mondial se manifestant par vague, et se déroulant principalement la nuit.

Cette contradiction apparente entre l'objectivité évidente des traces et autres effets «externes» et l'hypothèse jungienne (ou plutôt son interprétation subjectiviste ici exposée), des chercheurs bien plus sérieux comme ceux du groupe belge *Detector U.G.E.P.I.* ont tenté de la surmonter en faisant, justement, intervenir le facteur *PSI*. Les traces, par exemple, sont, dès lors, considérées comme «poltergeists» et «effets de télékinésie» (9). Ils sont obligés de «parapsychologiser» au moins cette partie du phénomène puisqu'ils interprètent, implicitement, l'ensemble de l'approche jungienne comme une réduction de celui-ci au psychisme humain, donc comme quelque chose de subjectif (10).

Beaucoup de mal est donc dit de ce pauvre Docteur Jung, auquel cependant Henry Durrant, sans partager son point de vue, cherchait à rendre justice dans une petite étude intéressante (11), où il montrait qu'en réalité Jung ne niait pas POUR AUTANT l'existence réelle et objective du phénomène OVNI. Plus précisément H. Durrant s'en prenait, avec juste raison, au «psychoscientistes» qui, se réclamant de Jung, ou plutôt l'utilisant pour la circonstance, à savoir nier la réalité et l'objectivité du phénomène OVNI, font de la pensée de Jung une pensée qui réduirait la nature du phénomène à l'hallucination. Or, «Jung se limite à l'aspect psychologique du sujet qu'il traite» (12). Cette limitation porte volontairement sur l'approche analytique du phénomène, non sur la nature de celui-ci. On peut citer, et H. Durrant n'y manque pas, les divers paragraphes d'un «Mythe moderne» dans lesquels Jung reconnaît la grande probabilité d'une existence objective, extérieure, du phénomène OVNI. Ces lignes sont connues, je ne les rappellerai pas ici. Et d'ailleurs, Jung ne s'était-il pas abonné au défunt «Courrier Interplanétaire» d'Alfred Nahon ? N'y écrivait-il pas : «De hautes personnalités militaires américaines cependant semblent avoir des idées très positives sur la question, qui, si elles sont justifiées, doivent se fonder sur des choses matérielles, par exemple des photographies etc... inconnues de moi» (13) ? Et n'ajoutait-il pas : «Ce n'est vraiment qu'aux fait que je m'intéresse» ? Prudence et honnêteté scientifique de Jung, qui n'hésitait pas à reconnaître son incompétence quant à la recherche sur les observations, et donc son impossibilité à exprimer, quant à lui, un avis définitif sur leur nature matérielle. Certains de ses disciples vont bien plus loin, qui lui font dire ce qu'il n'a jamais dit, à savoir que les OVNI ne sont pas matériels. Litanie reprise en chœur par ses détracteurs. Qu'est-ce donc qui gêne tant dans la pensée de Jung sur le phénomène OVNI, pour que tous soient d'accord pour la TRAHIR ? Voilà qui mérite réflexion. Loin de se cantonner à penser que le phénomène OVNI existe peut-être AUSSI de façon objective, Jung serait-il allé plus avant ? Aurait-il posé les bases de quelque chose de bien plus dangereux que cette simple et prudente hésitation ? Bien plus dangereux pour ses détracteurs comme pour ses disciples. Sans trop en prendre conscience lui-même.

Si l'on se donne la peine de lire non seulement «Un mythe moderne», mais également les autres ouvrages de C.G. Jung, que trouve-t-on en effet ?

Lisons l'un d'eux, datant de la fin de sa vie, et qui résume, de façon extrêmement brillante, sa longue expérience de la vie psychologique et de sa confrontation avec divers aspects de la vie culturelle (alchimie, religion...), «Les racines de la conscience» (14), Jung y fait, voyons-nous, quelques réflexions fort troublantes à propos de la nature des archétypes. Il écrit ainsi : «il n'est pas seulement possible, mais, dans une certaine mesure, vraisemblable, que matière et psyché soient deux aspects différents d'une seule et même chose» (15). Par conséquent, les structures archétypiques que Jung met en jeu dans ses considérations sur le phénomène OVNI dans «Un mythe moderne», ne se voient pas fermer la porte à l'OBJECTIVITÉ ou à la MATERIALITÉ de celui-ci. Nous sommes en droit de nous poser la question : Que serait, et que donnerait, la considération des structures archétypiques, non plus sur le plan des représentations psychiques, mais sur celui de la matérialité objective, autrement dit du monde physique ? En effet, Jung fait, dans son livre, allusion aux «facteurs transcendantaux non représentables» (15) sur lesquels reposeraient psyché ET matière, donc aussi les représentations archétypiques.

Ainsi, la pensée de Jung ne porte pas en elle la négation de la matérialité du phénomène OVNI. Bien au contraire : Jung l'affirme, cette matérialité, d'une certaine manière. Car son système PORTE EN LUI-MÊME la possibilité de sa considération ET de sa vérité objective JUNG écrit : «les archétypes doivent posséder un aspect qui n'est pas psychique» (16). Il faudrait citer, ce qui n'est pas possible dans le cadre de cette brève étude, des pages entières de la fin de cet ouvrage (entre autres) de Jung, dans lesquelles l'analyste zurichois proclame clairement la nature à la fois objective et subjective des archétypes, et la «haute importance théorique» de «l'identité relative ou partielle de la psyché et du continuum physique» (17).

Tant les détracteurs de Jung que ceux qui s'en réclament (devrais-je dire : qui s'en servent?) doivent, désormais, avoir l'honnêteté de reconnaître tout cela. S'ils passent outre, sans en tenir compte, et poursuivent leurs propos habituels sur la nature hallucinatoire entièrement psychique du phénomène OVNI, ils se révéleront immédiatement comme de mauvaise foi.

Ceux qui pensent, à tort ou à raison, que des idées essentielles sur le phénomène OVNI peuvent se trouver dans le système de pensée de Jung ne toléreront plus les habituelles accusations, tant des uns que des autres, sur la subjectivité du phénomène, son immatérialité ou autres fadaises de ce genre. Des faits de plus en plus nombreux tendent à nous faire penser que le phénomène OVNI est A LA FOIS objectif et subjectif, matériel et immatériel. Mais de tout ceci, je reparlerai bientôt. Il s'agissait ici simplement de montrer que Jung n'a pas dit ce que des personnes mal intentionnées ou trop pressées ont voulu lui faire dire, et

mettre fin à ces ragots. Que l'on soit d'accord ou non avec Jung, le problème était seulement de savoir ce qu'implique, réellement, la considération de sa pensée.

Montargis, le 2 mars 1977  
Jean-Jacques JAILLAT

#### NOTES

- (1) C.G. JUNG : «Un mythe moderne», éd. Gallimard, 1961, rééd. Idées, Gallimard, 1974.
- (2) Jung, op. cit., p. 56.
- (3) C.G. JUNG : «L'homme à la découverte de son âme», éd. Payot, 1963, p. 311
- (4) Voir, par exemple, C.G. JUNG : «Essai d'exploration de l'inconscient», éd. Gonthier, coll. Méditations, 1965, pp. 94-95.
- (5) Voir, par exemple, les attaques générales et systématiques portées contre J. Vallée et J. Keel : «Phénomènes Spatiaux», 44, Juin 1975, pp. 1-4, ou contre l'approche parapsychologique en général : «Phénomènes Spatiaux», 46, déc. 75, p. 1, et contre Jung lui-même : «Ph. Sp.», 47, mars 76, pp. 21-22.
- (6) Voir, entre autres, J. SCORNAUX : «Réflexions sur la nature des humanoïdes», LDLN 159, nov. 76, pp. 6-12, ainsi que le livre, d'ailleurs excellent, de J. SCORNAUX et CHR. PIENS : «A la recherche des OVNI», éd. Marabout, 1976.
- (7) LDLN 157, août-sept. 76, p. 27.
- (8) Qu'il consulte, par exemple W. KELLER : «La parapsychologie ouvre le futur», éd. R. Laffont, 1975, où les expériences de «psycho-photographies» menées en laboratoire sont convenablement exposées, pp. 296-301.
- (9) Ouranos, 15, 4ème trim. 1975, p. 5 : «Réflexions sur le phénomène OVNI».
- (10) Qu'il soit bien entendu que notre critique ne porte ici que sur ce présupposé précis du groupe *Detector*, lequel ne considère pas, pour sa part, le phénomène OVNI comme entièrement subjectif. Voir : «Etude sur les effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNI», Inforespace (SOBEPS), 26, mars 76, pp. 31-35, et 27 mai 76, pp. 30-34.
- (11) H. DURRANT : «Merci, Docteur Jung», Inforespace, 24, Déc. 75, pp. 9-12.
- (12) ibidem, p. 10.
- (13) «Courrier Interplanétaire», No 5, 28 Mai 1955, p. 3.
- (14) C.G. JUNG : «Les racines de la conscience», éd. Buchet-Chastel, 1971.
- (15) ibidem, p. 540.
- (16) ibidem, p. 561
- (17) ibidem, p. 560

## DÉ.COM.PO.SI.TION... d'un doute

par le Groupe de BOURGES :

**MM. Bettini, Bourron, Desbois, Gitton, Lenoir, Venturini**

te un cas pour 1159 km<sup>2</sup> soit un carré de 34 km de côté.

La moyenne française de cette même année 73 est de un cas pour 10666 km<sup>2</sup> soit un carré de 103 km de côté.

La population de ces départements est de 4 327 000 (1-03-68) ce qui fait un cas pour 270 000 habitants.

La moyenne française donne, quant à elle, un cas pour 974 000 habitants.

Enfin les trois départements qui ceinturent cette région à savoir : SEINE MARITIME, OISE, AISNE, n'enregistrent aucun cas.

Donc 31,36 % des cas français se situent sur 1/29e de la superficie du territoire.

D'autre part, en ce qui concerne l'année 1973 ; les deux départements : VAR et BOUCHES DU RHÔNE totalisent respectivement : 3,92 %, 7,8 % soit au total 11,72 % des cas français.

La population de ces départements est de 2 026 000 habitants ce qui fait un cas pour 339 333 habitants.

Nous avons donc un cas pour 1725 km<sup>2</sup>, soit un cas par carré de 42 km de côté. Il est rappelé que la moyenne française pour 1973 est de un cas pour un carré de 103 km de côté.

Départements	Nb total d'enquêtes parues mars 74 - avril 76		Événements 1973 parus mars 74 - avril 76		Événements 1974 parus mars 74 - avril 76		superficie en km <sup>2</sup>	populat. 10 <sup>3</sup>	habitants par km <sup>2</sup>
	nb	%	nb	%	nb	%			
Ain	1	0	0	0	0	0	5797	339	58
Aisne	2	5	1,68	0	0	1,96	7378	526	71
Allier	3	12	4,02	3	5,88	3	1,96	7327	386
Alpes Ht Provence	4	2	0,67	1	1,96	1	0,65	6944	105
Hautes Alpes	5	2	0,67	1	1,96	1	0,65	5520	92
Alpes Martimes	6	0	0	0	0	0	4294	722	168
Ardèche	7	0	0	0	0	0	5523	257	46
Ardennes	8	2	0,67	0	0	1	0,65	5219	309
Ariège	9	0	0	0	0	0	4890	138	28
Aube	10	1	0,33	0	0	1	0,65	6002	270
Aude	11	3	1	0	0	2	1,3	6232	278
Aveyron	12	2	0,67	0	0	1	0,65	8734	282
Bouches du Rhône	13	9	3,02	4	7,8	4	2,6	5112	1470
Calvados	14	0	0	0	0	0	5536	520	93
Cantal	15	0	0	0	0	0	5741	169	29
Charente	16	2	0,67	0	0	0	5953	331	55
Charentes Maritimes	17	6	2,35	1	1,96	6	3,92	6848	484
Cher	18	3	1	1	1,96	2	1,3	7228	305
Corrèze	19	0	0	0	0	0	5860	238	40
Corse	20	2	0,67	0	0	1	0,65	8681	190
Côte d'or	21	1	0,33	0	0	0	8765	421	48
Côtes du Nord	22	0	0	0	0	0	6878	506	73
Creuse	23	1	0,33	0	0	0	5559	157	28
Dordogne	24	3	1	0	0	0	9184	374	40
Doubs	25	12	4,02	1	1,96	0	0	5228	426
Drôme	26	6	2,01	0	0	2	1,3	6525	343
Eure	27	3	1	1	1,96	0	0	6001	384
Eure et Loir	28	0	0	0	0	0	5876	302	51
Finistère	29	3	1	0	0	3	1,96	6785	769
Gard	30	4	1,34	2	3,92	3	1,96	5848	478
Garonne Haute	31	8	2,68	2	3,92	4	2,6	6301	691
Gers	32	4	1,34	0	0	3	1,96	6254	182
Gironde	33	1	0,33	1	1,96	0	0	10000	1009
Hérault	34	4	1,34	1	1,96	2	1,3	6113	591
Ile et Vilaine	35	1	0,33	0	0	1	0,65	6758	653
Indre	36	0	0	0	0	0	6777	247	36
Indre et Loire	37	1	0,33	0	0	1	0,65	6124	438
Isère	38	3	1	0	0	2	1,3	7789	768
Jura	39	3	1	0	0	0	0	5008	233
Landes	40	5	1,68	1	1,96	1	0,65	9236	277
Loir et Cher	41	0	0	0	0	0	6314	268	42
Loire	42	1	0,33	0	0	0	4774	722	151
Loire Haute	43	0	0	0	0	0	4965	208	41
Loire Atlantique	44	2	0,67	0	0	2	1,3	6893	861
Loiret	45	27	9,06	1	1,96	24	1,5	6742	431
Lot	46	2	0,67	0	0	1	0,65	5228	151
Lot et Garonne	47	1	0,33	1	1,96	0	0	5358	291
Lozère	48	0	0	0	0	0	5168	77	14
Maine et Loire	49	2	0,67	1	1,96	0	0	7131	585
Manche	50	2	0,67	1	1,96	0	0	5947	452
Marne	51	1	0,33	1	1,96	0	0	8163	485
Marne Haute	52	1	0,33	0	0	1	0,65	6216	214
Mayenne	53	0	0	0	0	0	5171	253	48

Pour les cas observés en 1974 nous remarquerons :

Les trois départements NORD, PAS DE CALAIS, SOMME totalisent respectivement 9,15 %, 9,15 % et 1,96 % des cas français, soit ensemble 20,96 % des cas français.

Meurthe et Moselle 54 5 1,68 1 1,96 0 0 5235 705 134

Meuse 55 1 0,33 0 0 0 0 6220 209 33

Morbihan 56 4 1,34 0 0 2 1,3 6763 540 79

Moselle 57 12 4,02 2 3,92 6 3,92 6214 971 156

Nièvre 58 0 0 0 0 0 0 6836 248 36

Nord 59 36 12,08 8 15,68 14 9,15 5738 2418 421

Oise 60 3 1 0 0 1 0,65 5857 541 92

Orne 61 2 0,67 0 0 1 0,65 6100 288 47

Pas de Calais 62 21 7,05 7 13,72 14 9,15 6639 1397 210

Puy de dome 63 2 0,67 0 0 1 0,65 7955 548 68

Pyrénées Atlantiques 64 0 0 0 0 0 0 7629 509 66

Pyrénées Hautes 65 3 1 0 0 2 1,3 4507 226 50

Pyrénées Orientales 66 5 1,68 1 1,96 2 1,3 4086 282 69

Rhin Bas 67 0 0 0 0 0 0 4787 827 172

Rhin Haut 68 4 1,34 0 0 0 0 3523 585 166

Rhône 69 3 1 0 0 3 1,96 2858 1334 466

Saône Haute 70 0 0 0 0 0 0 5343 214 40

Saône et Loire 71 3 1 1 1,96 0 0 8565 551 64

Sarthe 72 0 0 0 0 0 0 6210 462 74

Savoie 73 0 0 0 0 0 0 6036 289 47

Savoie Haute 74 0 0 0 0 0 0 4391 379 86

Seine Maritime 76 3 1 0 0 2 1,3 6254 1114 178

Seine et Marne 77 2 0,67 0 0 2 1,3 5917 604 102

Sèvres Deux 79 2 0,67 0 0 0 0 6004 326 54

Somme 80 6 2,01 1 1,96 3 1,96 6175 512 82

Tarn 81 0 0 0 0 0 0 5751 332 57

Tarn et Garonne 82 1 0,33 0 0 1 0,65 3716 184 49

Var 83 15 5,03 2 3,92 6 3,92 5999 556 92

Vaucluse 84 4 1,34 1 1,96 3 1,96 3566 354 99

Vendée 85 2 0,67 0 0 0 0 6721 421 62

Vienne 86 0 0 0 0 0 0 6985 340 48

Vienne Haute 87 0 0 0 0 0 0 5512 342 62

Vosges 88 0 0 0 0 0 0 5871 388 66

Yonne 89 0 0 0 0 0 0 7425 283 38

Belfort 90 4 1,34 1 1,96 2 1,3 609 118 193

Paris 75 0 0 0 0 0 0 105 2582 24590

Yvelines 78 2 0,67 0 0 2 1,3 2271 853 375

Essonne 91 0 0 0 0 0 0 1811 674 372

Hauts de Seine 92 0 0 0 0 0 0 171 1474 8619

Seine St Denis 93 0 0 0 0 0 0 236 1252 5305

Val de Marne 94 1 0,33 1 1,96 0 0 244 1105 4528

Val d'Oise 95 0 0 0 0 0 0 1248 693 555

298 100% 51 153 543984 49688

Nous avons donc un cas pour 598 km<sup>2</sup>, soit un cas par carré de 24 km, alors que la moyenne française, pour la même année est de un cas par carré de 59 km.

Par rapport à la population nous relevons un cas pour 139 000 habitants en ce qui concerne ces trois départements, alors que la moyenne française est de un cas pour 324 000 habitants.

Les trois départements qui ceinturent cette région à savoir : SEINE MARITIME, OISE, AISNE totalisent respectivement 1,3 %, 0,65 % et 1,91 % des cas français soit ensemble 3,91 % des cas français, ou encore un cas pour 3248 km<sup>2</sup> soit un cas par carré de 56 km et un cas pour 363 000 habitants.

Le LOIRET totalise 15 % des cas soit un cas pour 280 km<sup>2</sup> ou un cas par carré de 16 km et un cas pour 17958 habitants.

Notons que les sept départements qui entourent le LOIRET à savoir : EURE ET LOIR, ESSONNE, SEINE ET MARNE, YONNE, NIEVRE, CHER, LOIR ET CHER, ne totalisent respectivement que 0 %, 0 %, 1,3 %, 0 %, 0 %, 1,3 % et 0 % des cas français soit ensemble 2,6 % des cas français. Cela représente un cas pour 10351 km<sup>2</sup> soit un cas par carré de 101 km et un cas pour 671 000 habitants.

En conclusion 15 % des cas 1974 se sont passés dans le LOIRET soit 1/80ème du territoire et compte tenu du NORD, PAS DE CALAIS, SOMME, 35,96 % des cas français ont été observés en 1974 dans quatre départements soit 1/21ème de la superficie du territoire.

D'autre part les deux départements du VAR et des BOUCHES DU RHONE totalisent respectivement 2,6 % et 3,92 % des cas français, soit au total 7

Nous avons donc un cas pour 1111 km<sup>2</sup>, soit un cas par carré de 35,5 de côté.

Par rapport à la population nous relevons un cas pour 202 600 habitants.

Le recensement des cas observés en 1973 et 1974 et ayant fait l'objet d'un rapport dans LDLN entre MARS 74 et AVRIL 76 montre donc une forte concentration sur les départements du Nord et du Sud méditerranéen.

Un nombre très important de départements reste vide de cas. Ceci constaté, il nous a paru utile d'envisager toutes les hypothèses susceptibles de rendre compte des choses.

### TROIS HYPOTHESES PEUVENT ETRE ETUDIEES

I — La répartition constatée est réelle

II — La répartition n'est qu'apparente par la faute des enquêteurs.

III — La répartition n'est qu'apparente par la faute de la rédaction de LDLN.

Etudions ces hypothèses tour à tour.

I — La répartition constatée est réelle :

Pour cette hypothèse il faut considérer que  $K = \frac{\text{rapports connus}}{\text{cas réels}}$  est sensiblement identique pour chaque région ; peu importe d'ailleurs, la valeur de K.

Des valeurs différentes de K par région renvoient automatiquement à l'hypothèse (II).

a) Le pur hasard ne suffit pas à expliquer le schéma de répartition constaté :

En effet une étude de distribution de 60 points aléatoires a été faite sur ordinateurs Univac 1108 et 1110 de laquelle il résulte que les points aléatoires sont répartis à peu près régulièrement sur la France schématisée avec toutefois une nette tendance de concentration dans un triangle Charleville-Brest-Marseille.

Par ailleurs, dans une superficie de 2/90ème de la France schématisée nous avons trouvé au maximum 10 % des points aléatoires étant observé que 2/90ème de la France schématisée 2 départements. La répartition aléatoire sur 2/90ème du territoire varie donc, suivant la position de ces 2/90ème entre 0 et 6 pour 60 points.

b) la répartition réelle (si elle existe) Nord et Sud est donc voulue ou imposée au phénomène pour des raisons qui nous sont inconnues.

Remarquons que la zone Nord est nettement limitée aux départements du NORD et du PAS DE CALAIS avec éventuellement la SOMME, alors que la zone Sud est limitée aux départements du VAR et des BOUCHES DU RHONE.

D'autre part, le nombre de cas pour la zone Sud est très nettement inférieur à celui de la zone Nord.

Enfin, les départements HAUTE GARONNE, ALLIER, MOSELLE, pour 73 et 74 possèdent un nombre de cas élevé compris entre le nombre de cas du Nord et celui du Sud.

c) Examen des courbes 1973 et 1974 basées sur le nombre de cas en fonction de la densité de population et en fonction du nombre d'heures de soleil — Comparaison avec les courbes établies par M. POHER.

Nous avons relevé :

1 — Une similitude entre nos courbes 73 et nos courbes 74, avec un point très haut en ce qui concerne 74 (le LOIRET).

2 — Une inversion de nos courbes 1750 heures et 2500 heures de soleil par rapport aux statistiques POHER.

3 — Une similitude de positionnement pour les départements du NORD et PAS DE CALAIS par rapport aux statistiques POHER.

4 — La courbe 1900 heures ne se situe pas entre les deux courbes 1750 heures et 2500 heures pour les cas 1973 et 1974.

5 — Sur l'ensemble des cas parus, la courbe 1900 heures se situe à peu près entre ces deux courbes 1750 et 2500 heures. Le département du RHONE se situe toutefois très bas.

Si la répartition constatée est réelle nous ne pouvons dire plus de choses compte tenu de nos connaissances.

L'écart de nos résultats par rapport à ceux de M. POHER ne nous autorise en aucune manière à mettre les siens en doute car ils sont issus d'un nombre de cas très nettement supérieur au nôtre. Examinons maintenant la seconde hypothèse.

II — La répartition n'est qu'apparente par la faute des enquêteurs. Le terme «faute des enquêteurs» ne doit pas choquer le lecteur, nous l'avons utilisé pour sa commodité et dans un sens général, il signifie aussi bien la faute volontaire que la faute involontaire et même l'absence d'enquêteur.

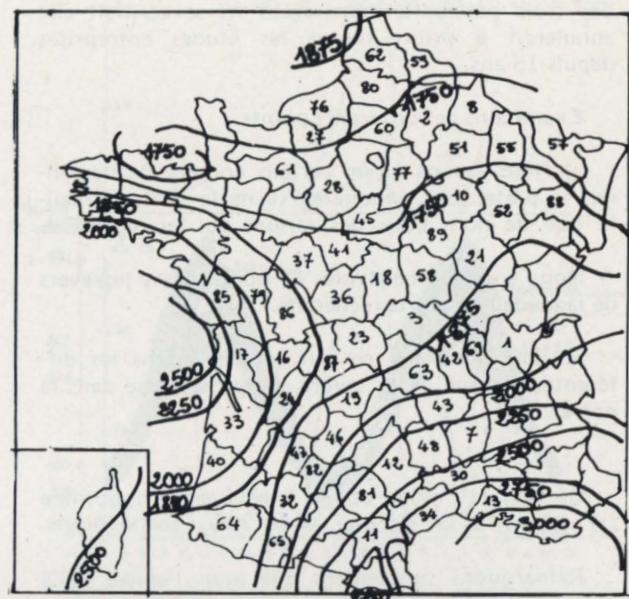
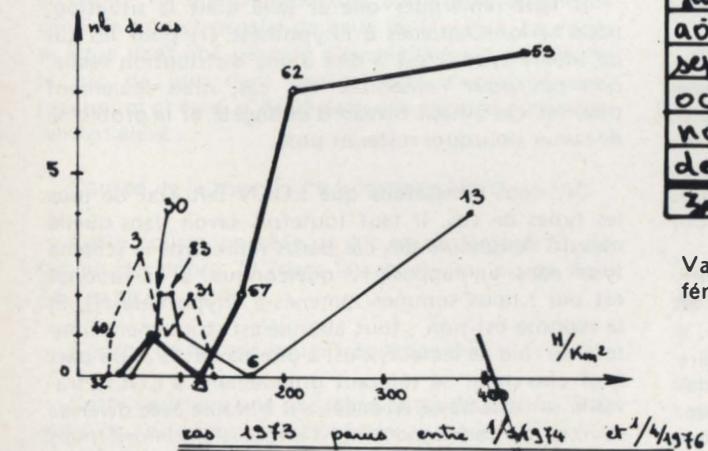
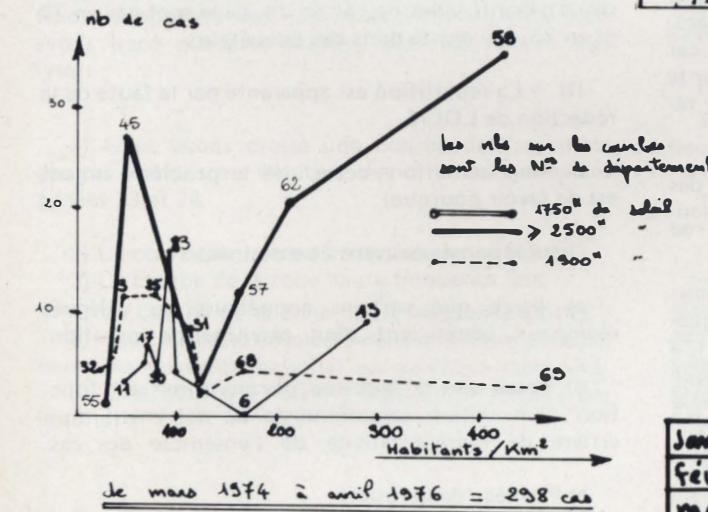
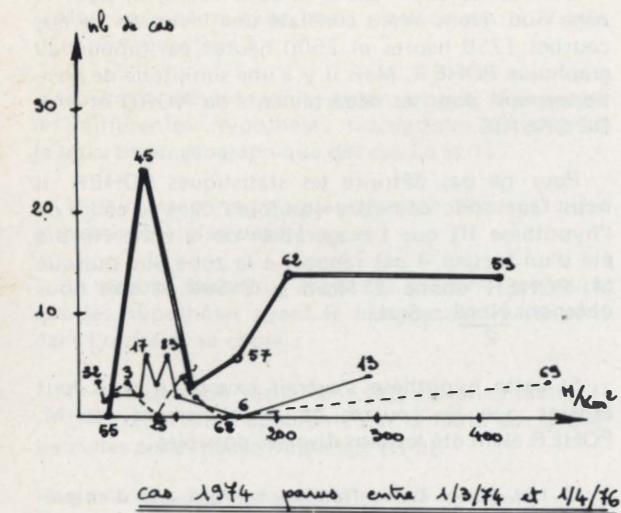
Cette hypothèse peut se décomposer en trois possibilités

a) Les enquêteurs des zones à basse fréquence sont inactifs (et le groupe de Bourges couvre une zone basse fréquence . . .)

b) Les enquêteurs des zones à haute fréquence sont trop crédules ou malhonnêtes.

c) Les zones à basse fréquence n'ont pas d'enquêteurs.

Courbe d'ensoleillement en heures par an



Janvier	59	65	69	78	86	95	103
Février	78	85	90	102	112	124	135
Mars	134	144	153	172	191	211	229
Avril	170	182	193	218	242	266	290
Mai	216	230	245	276	306	337	367
Juin	233	247	263	297	329	362	395
Juillet	263	278	298	334	372	409	446
Août	213	227	242	272	303	332	363
Sept.	151	162	173	194	216	237	259
Oct.	118	127	136	153	170	187	204
Nov.	64	71	76	85	95	105	114
Déc.	51	57	62	69	76	85	92
Zones	1750	1835	2000	2250	2500	2750	3000

Variations mensuelles en heures de soleil des différentes zones

Ces hypothèses ne peuvent pas s'ajouter.

On peut affirmer, d'ores et déjà que si une seule des trois possibilités envisagées ici se vérifiait elle annulerait à priori toutes les études entreprises depuis 15 ans.

Examinons ces différents points :

a) Nous savons qu'un certain nombre de personnes se prétendant «enquêteurs» ne le sont, en réalité que de nom pour des raisons qui les regardent.

Nous sommes bénévoles et libres. C'est le revers de la médaille pour la recherche.

Si nous ignorons ce qui se passe dans les différentes régions, nous savons ce qui se passe dans la nôtre.

Ce seul fait nous oblige à envisager l'hypothèse (a) Quant à la discuter nous nous abstiendrons.

Remarquons simplement que pour l'année 1973 plus de 50 départements ne possèdent aucun cas paru. Cette énormité tendrait à infirmer l'hypothèse a), car si on peut admettre 50 % de «pseudo-enquêteur» sur le territoire national, il est difficile d'envisager leur regroupement systématique par région.

b) Cette hypothèse suppose que les enquêteurs des zones haute-fréquence sont trop crédules ou malhonnêtes.

Il faut ici éviter de discuter dans le vide car nous ignorons, d'une part, ce qui se passe chez les enquêteurs des zones à haute fréquence, et, d'autre part, il ne faut pas oublier que cette hypothèse n'existe que par rapport à l'hypothèse a). En effet, si l'hypothèse a) est vraie, la notion de zone haute fréquence n'existe plus et nous tombons dans les cas suivants :

— distribution nationale apparente  
— distribution dans les zones dites haute fréquence (mais qui ne le sont pas en réalité) réelle.

Si l'hypothèse a) est fausse, et il paraît raisonnable de le croire, l'hypothèse b) reprend toute la notion de zone haute fréquence.

N'oublions pas que nous étudions cette hypothèse b) dans le cadre de l'hypothèse générale II et seulement dans ce cadre. L'hypothèse b) existant seule ou pas du tout, la seule manière d'étudier sérieusement la notion de haute fréquence est de comparer les zones haute fréquence entre elles.

Ainsi, de même qu'il est difficile de croire, dans l'hypothèse a) à une concentration systématique de pseudo-enquêteurs dans les zones basse fréquence, il est tout aussi difficile, dans l'hypothèse b), de croire à une concentration systématique d'enquêteurs crédules ou malhonnêtes dans les zones haute fréquence. Par contre, le doute peut subsister si les enquêtes d'une même région proviennent d'un même enquêteur.

Ce n'est le cas ni pour la zone Nord, ni pour la zone Sud. Nous avons constaté une inversion de nos courbes 1750 heures et 2500 heures par rapport au graphique POHER. Mais il y a une similitude de positionnement pour les départements du NORD et PAS DE CALAIS.

Pour ne pas détruire les statistiques POHER, il nous faut donc admettre (toujours dans le cadre de l'hypothèse II) que l'exagération de la zone Nord a été d'un facteur 4 par rapport à la zone Sud puisque M. POHER donne 2 Nord = 1 Sud et que nous obtenons Nord = Sud.

2

Si cette hypothèse s'avérait exacte, il nous faut espérer que les sources de renseignements de M. POHER aient été les plus diverses possibles.

c) Les zones basse fréquence n'ont pas d'enquêteurs :

Faute de données à notre niveau, il n'est pas possible d'étudier mathématiquement cette hypothèse. Constatons tout simplement que des départements vides d'enquêtes en 73, ne le sont plus en 74, que des départements vides de cas en 74, ne le sont pas en 72 et en 75. Il y existe donc des enquêteurs.

III — La répartition est apparente par la faute de la rédaction de LDLN.

Si nous admettons cette idée le problème urgent est de savoir pourquoi.

Deux réponses peuvent être données :

a) parce que certains enquêteurs ou délégués régionaux bénéficient d'un privilège de parution.

b) parce que la sélection des parutions est fonction d'un critère sensationniste au détriment d'un critère de représentativité de l'ensemble des cas.

a) Privilège de parution :

Il n'est pas question pour nous d'admettre cette idée. Aussi ne sera-t-elle pas évoquée plus longtemps.

b) Ne paraissent que les cas sensationnels :

Il faut remarquer que si telle était la situation, nous serions ramenés à l'hypothèse (I) pour les cas de même type, c'est à dire à une distribution réelle, non pas pour l'ensemble des cas, mais seulement pour les cas à haut niveau d'étrangeté et le problème de savoir pourquoi resterait posé.

Or, nous constatons que LDLN fait état de tous les types de cas. Il faut toutefois savoir dans quelle mesure l'ensemble des cas parus représente le schéma type dans un rapport K' quelconque. Si la réponse est oui ; nous sommes ramenés à l'hypothèse (I). Si la réponse est non ; tout abonné est strictement limité à un rôle de lecteur, c'est à dire passif. D'autre part tout chercheur se référant uniquement à LDLN travaille sur une base erronée ; s'il travaille avec diverses sources de renseignements l'erreur s'amoindrit mais reste présente. Que devient donc dans ce cas le but de LDLN ?

Nous sommes conscients des difficultés de représenter un schéma type, mais n'est ce pas là le rôle d'un bon rédacteur ?

Jusqu'à présent nous avons essayé d'envisager les différentes hypothèses susceptibles d'expliquer la répartition géographique des cas 73 et 74.

Il faut reconnaître que nous ne sommes guère plus avancés qu'au départ.

Il semble toutefois, après cet examen sommaire, que les hypothèses ayant le plus de crédibilité sont dans l'ordre et au choix :

- I — répartition réelle sans explication actuelle (I)
- II — répartition apparente par la faute des enquêteurs des zones haute fréquence (II b).

III — répartition apparente par la faute de la rédaction (III b) avec le problème du rapport K'.

Nous allons maintenant essayer d'analyser ces hypothèses non plus dans le cadre d'une répartition géographique, mais dans le cadre d'une répartition temporelle des cas 73 et 74. Pour cela nous avons tracé quelques courbes que nous allons analyser.

1) Nous avons dressé une courbe de l'ensemble des cas français en fonction des différents mois des années 73 et 74

- 2) La courbe de la zone haute fréquence Nord
- 3) La courbe de la zone haute fréquence Sud
- 4) La courbe de la zone haute fréquence LOIRET
- 5) Les courbes d'ensoleillement minimum et maximum du territoire national en variation mensuelle.
- 6) Une courbe F dont l'explication viendra par la suite.

Courbe générale des cas français :

Elle fait apparaître une vague comprise entre décembre 73 et mars 74 avec amplitude maximale en février 74. Notons un pic en juin 74 et un autre en Août 74 qui possède une amplitude double de celui de juin et proche de celle de la vague. La vague se situe dans une période d'ensoleillement minimum, le pic de juin dans une période d'ensoleillement maximum et celui d'Août dans une période d'ensoleillement élevé.

Courbe de la zone haute fréquence Nord :

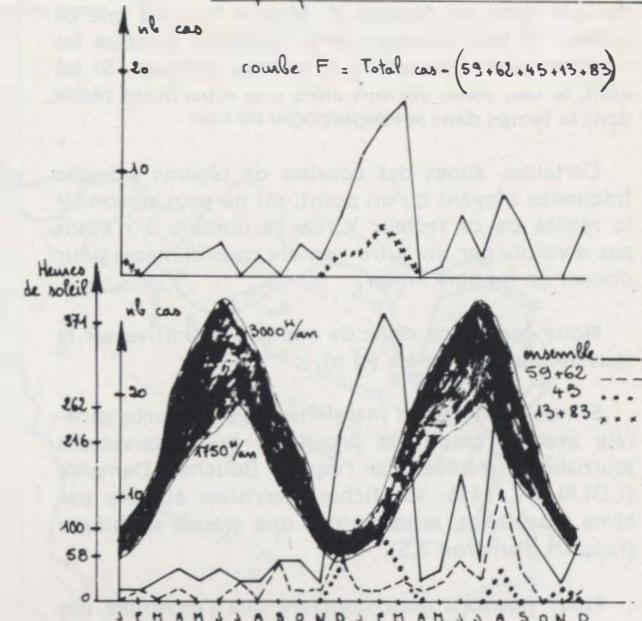
Cette courbe possède un pic en septembre 73, un pic en décembre 73 (dans la vague), un pic en Juin 74, un pic en août 74.

Courbe de la zone haute fréquence Sud :

Cette courbe a une existence entre décembre 73 et mars 74, soit uniquement pendant la vague.

Courbe de la zone haute fréquence LOIRET

Graphiques des variations mensuelles



Cette courbe a une existence de décembre 73 à mars 74, en Août 74 et un cas novembre 74.

#### INTERPRETATION DES COURBES

Remarquons tout d'abord que la vague 74 a eu lieu dans une période d'ensoleillement minimum.

Nous constatons ensuite une similitude des courbes Nord, Sud et LOIRET avec la courbe générale.

Si nous admettons la théorie cyclique des vagues (opposition de Mars — 26 mois), on peut à la rigueur admettre une prévision dans le temps de vagues futures. Dans le cadre de l'hypothèse (II b) cela pourrait expliquer une similitude des zones haute fréquence par rapport à la courbe générale.

Mais aucune loi cyclique n'est connue pour les pics. Dans ce cas, comment expliquer le positionnement exact dans le temps des trois zones haute fréquence par rapport à toute la courbe générale ?

Mais peut-être est-ce le total des zones haute fréquence qui détermine à lui seul l'allure de la courbe générale ?

Il faudrait donc vérifier quelle va être l'allure de la courbe générale si on retire tous les cas des zones haute fréquence. C'est le but de la courbe F qui représente les cas français desquels ont été retirés les cas de zones à haute fréquence. Cette courbe est donc tracée comme si les cas de zones haute fréquence étaient tous imaginaires (ce qui est hautement improbable).

Nous remarquons que la courbe F obtenue à exactement la même allure que la courbe générale.

Donc l'allure générale de la courbe de la totalité des cas français ne provient pas de l'influence des zones haute fréquence. A ce stade du raisonnement, nous sommes tenus d'admettre que la totalité des cas provenant des zones haute fréquence n'a pu être imaginaire.

On pourrait toutefois concevoir une exagération des cas dans un facteur X. Mais il faudrait que ce facteur X soit constant dans le temps puisque les courbes sont similaires à la courbe générale. Si tel était le cas, nous aurions alors une répartition réelle dans le temps dans le rapport X.

Certaines zones des courbes de régions à haute fréquence n'ayant qu'un point, on ne peut concevoir la réalité de ce facteur X, car le nombre 1 n'étant pas divisible par un autre nombre que lui-même pour donner un nombre entier.

Nous concluons donc de manière définitive sur la fausseté de l'hypothèse (II b).

Si nous comparons maintenant notre courbe générale avec le graphique provisoire des observations journalières relevées par l'équipe Bouchet, Demaille (LDLN n° 149), sur fiches d'archives établies par Mme Gueudelot, nous notons une grande similitude (rapport d'environ 7,5).

Nous pouvons donc conclure que l'ensemble des cas parus représente bien l'ensemble des cas reçus dans le rapport K' de 7 environ. Nous sommes donc renvoyés à l'hypothèse (I) c'est à dire à une répartition réelle au rapport K près.

#### CONCLUSIONS

Que reste-t-il des différentes hypothèses émises au début de cette étude ?

Nous voyons, dans le cadre de la répartition géographique des cas 73 et 74 que trois hypothèses résistent à l'analyse, il s'agit des hypothèses I, IIb, IIIb.

Dans le cadre de la représentation temporelle seule l'hypothèse I reste plausible.

Si les hypothèses IIb et IIIb sont nulles dans le cadre de la répartition temporelle, il faut les considérer tout aussi nulles dans celui de la répartition géographique.

Nous pouvons donc considérer que les cas dont LDLN fait état semblent donner une image de la réalité des faits.

Constatons toutefois que les cas 73 et 74 ne s'appliquent pas au graphique POHER n° 3 c'est à dire N cas = F (d) F (h s).

N.B. Le contenu des rapports d'enquêtes n'a pas été pris en considération.

#### ANNONCES

Pour pouvoir continuer efficacement ses recherches d'archives sur la région du Nord, et communiquer ses résultats, un de nos collaborateurs cherche une photocopieuse d'occasion, à un prix abordable (utilisant si possible du papier non traité). Ecrire à M. Dominique CAUDRON 15, rue du cirque 59000 LILLE.

#### ATTENTION :

AINSI QUE NOUS L'AVONS DEJA SIGNALE, LA LIBRAIRIE DES ARCHERS, DE LYON, N'EST PLUS EN MESURE DE FOURNIR LES LIVRES DE NOTRE LISTE SELECTIONNEE (par suite d'un changement de propriétaire).

NOTRE PROCHAIN NUMERO DONNERA LES INDICATIONS NECESSAIRES A CE SUJET.

#### Nos Activités

**ENQUETES** : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenu Enquêteurs).

**RESUFO** : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

#### GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :  
 a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissement.  
 b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).  
 c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN  
 d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante.

M. TOUGERON Paul  
57, rue Etienne-Dolet  
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.)

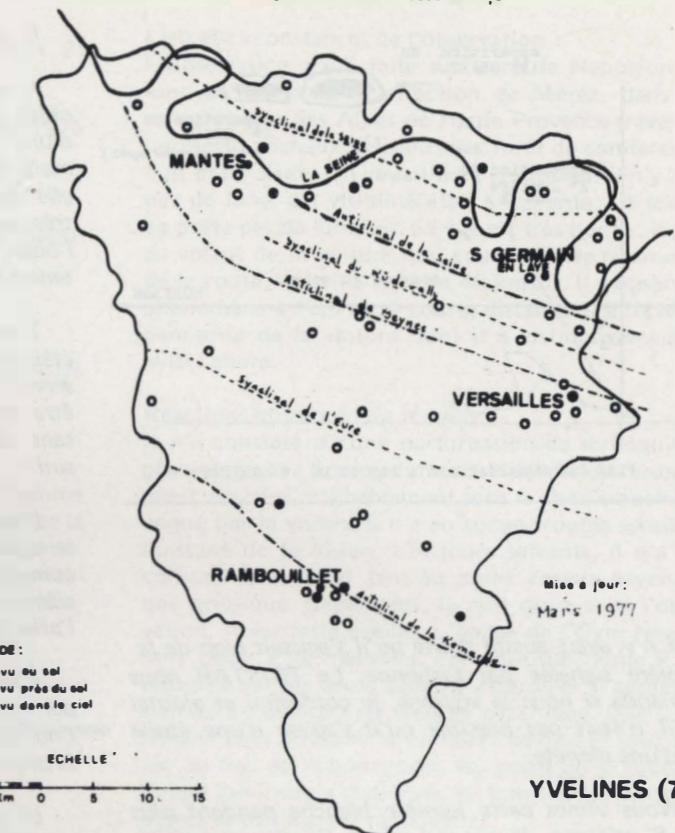
**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.C. Vauzelles, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.).

**RECHERCHES D'ARCHIVES** : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELOT, 133, rue Léo-Bouysou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

#### "LUMIÈRES DANS LA NUIT"

Délégation des Yvelines

CARTE DES LIEUX D'OBSERVATIONS



YVELINES (78)

## \* Au large des côtes du Portugal

Enquête faite par le S.I.G.A.P. (Surrey Investigation Group)

Nous avons rencontré suite à leur récit d'une observation d'OVNI au large des côtes du Portugal la nuit du 30 Juillet 1976, le capitaine, le premier et le second officier d'un TRIDENT 2 (G-AVG).

Captain D. WOOD

(il vole sur les lignes aériennes britanniques depuis 20 ans et il a 10 000 heures de vol).

**RECIT** : «Nous étions à près de 40 miles au sud de Lisbonne quand la tour de contrôle de Lisbonne (trafic aérien) appela le TRISTAR qui volait au dessus de nous en disant «on a repéré un OVNI dans votre zone, pouvez-vous confirmer l'observation ?».

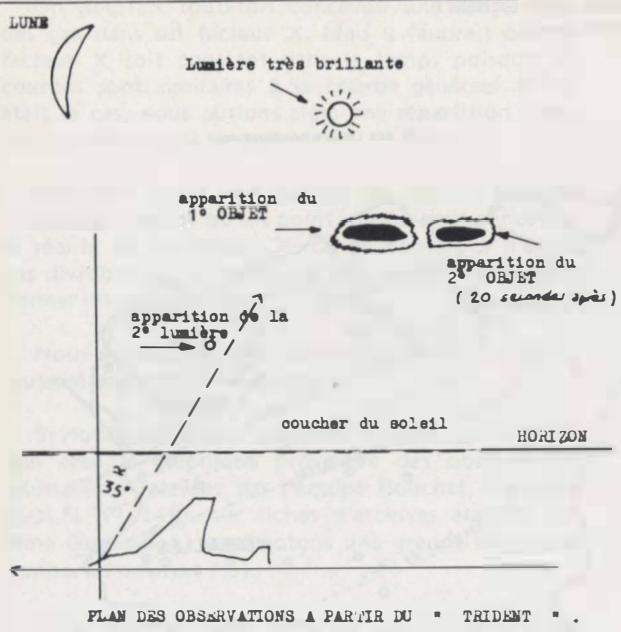
En regardant au-dessus de nous nous vîmes une lumière à 90°. Elle était très brillante (j'en ai fait un croquis pendant que nous étions encore en vol).

Il était 20 h GMT, 9 heures locales, le soleil se couchait mais il y avait encore de la lumière et le ciel était sans nuage, on pouvait voir le sol. A notre altitude, 20000 pieds, c'était comme en plein jour.

Donc nous regardâmes en l'air et vîmes cet objet blanc, d'une blancheur incroyable ! Il était à 900 par rapport à nous et à peu près 300 d'élévation (?)

Je dis à mon second «je pense qu'il faut avertir les passagers» je branchai le micro et dis «vous pouvez voir à tribord ce que nous pensons être un OVNI»

Ensuite, alors que nous regardions l'objet brillant, apparut une chose marron en forme de saucisse qui était à droite de l'objet. Cette chose apparut tout à coup, se matérialisa brusquement, puis ensuite un autre objet apparut à côté d'elle.



Il n'y avait aucun doute qu'il s'agissait bien de la lumière signalée par Lisbonne. Le TRISTAR nous demanda si nous la voyions, je confirmai et ajoutai qu'il n'était pas possible qu'il s'agisse d'une étoile ou d'une planète.

Nous vîmes cette lumière blanche pendant plus de 8 minutes, le second objet fit son apparition 2 minutes plus tard et le 3ème plus ou moins en même temps.

Je pensai que nous étions en train d'assister à quelque chose hors du commun et même d'irréel car la lumière était fascinante mais les autres objets aussi étaient extraordinaires. Je ne peux me l'expliquer. Il ne s'agissait absolument pas de phénomènes naturels car en 20 ans de vol j'ai vu beaucoup de ces phénomènes mais celui-ci n'était pas normal et les autres membres de l'équipage sont d'accord avec moi.

Avec le TRISTAR il y avait aussi dans notre zone un TAP 727 (transports aériens portugais). J'étais en train de parler avec le capitaine du TRISTAR quand le pilote du TAP a commencé à parler avec Lisbonne et je les ai entendus dire qu'ils allaient envoyer la chasse. Ce qui se passa ensuite je ne le sais pas car nous étions très excités et nous bloquâmes complètement la bande radio, ce qui nous causa quelques ennuis car nous devions atterrir, mais finalement nous pûmes communiquer clairement avec Faro.

1er OFFICIER

C. THOMAS, 20 ans de vol dont 12 comme pilote dans la R.A.F.

**RECIT :** Le ciel était bleu et limpide, la lune était apparue et le soleil se couchait. Une lumière très brillante est apparue bien au-dessus de l'horizon à 30° de notre position. La lumière était d'une brillance incroyable, sa forme était difficile à décrire ; c'était comme une lampe dans le ciel.

Il ne s'agissait pas d'une étoile ni d'un satellite.

A un niveau inférieur se matérialisa soudain un objet grand et rectangulaire. Il avait l'apparence d'une traînée de condensation laissée par un Jet mais très dense et plus courte. Sur sa périphérie elle avait une apparence de vapeur rougâtre due très certainement au coucher du soleil. Au centre l'objet était obscur, d'apparence solide et il se maintenait immobile.

Trente secondes après je notai un autre objet qui était apparu tout à coup à côté du deuxième. J'observai les objets pendant 5 minutes. Ils semblaient être immobiles bien que leur forme s'altéra un peu, sans doute à cause de notre route en direction du sud.

Il ne s'agissait pas de condensation. Il y avait de la vapeur mais autour du centre qui était obscur et compact. J'ai eu l'impression qu'il y avait un troisième objet en dessous du 2me mais je ne peux l'affirmer avec certitude.

Après cela j'aperçus une autre lumière à 7 heures par rapport à la première mais elle était plus basse sur l'horizon et elle n'avait peut-être aucun rapport avec la première.

Le phénomène fut aussi observé par un TRISTAR des BRITISH AIRWAYS et par un avion des lignes portugaises.

Le contrôleur portugais très excité dit quelque chose comme : « il faut envoyer des chasseurs sur les lieux ».

Je ne sais pas s'ils le firent.

Je vole depuis 20 ans à de grandes altitudes, 12 ans dans la RAF et je n'ai jamais vu d'objet semblable.

2ème OFFICIER :

S. SOWERBY, vole depuis 5 ans.

**RECIT :** « J'ai vu l'objet quand le trafic aérien a appelé le TRISTAR qui était au-dessus de nous et a dit qu'il avait un « contact à 3 heures environ » et qu'il fallait voir s'il y avait quelque chose par là.

Nous avons regardé le ciel et, à 3 heures ou un peu plus au-dessus il y avait une lumière brillante. Elle était trop brillante pour être une étoile ou quelque chose comme ça, quelque chose d'explicable.

Nous avons observé cette chose pendant un certain temps et ensuite est apparu un objet en forme de saucisse et peu après encore un autre.

## OVNI au sol, près de Barême (Basses-Alpes)

Enquête de J.-L. Pala (ADEPS)

Lieu et circonstances de l'observation :

L'observation a été faite sur la route Napoléon à 4 kms de Barême, en direction de Morez, dans une vallée étroite des Alpes de Haute Provence traversant un massif rocheux calcaire avec forêt de conifères. La nuit était claire. On voyait bien les étoiles. Il n'y avait pas de lune. La visibilité était excellente. Le témoin ne portait pas de lunettes. Sa vue est très bonne. Il était au volant de sa voiture qui, étant donnée la sinuosité de la route, roulait à environ 40 kms/h. Il a observé le phénomène à l'œil nu, à courte distance et à travers le pare-brise de la voiture dont il a instinctivement ralenti l'allure.

Réactions physiques du témoin :

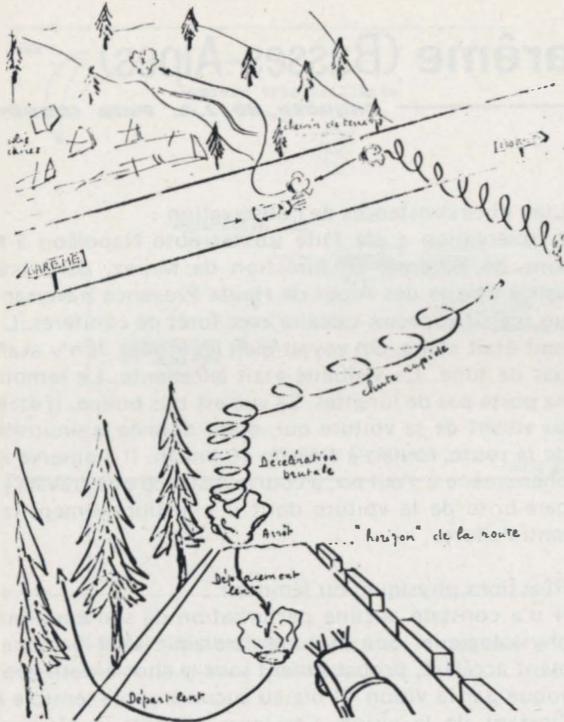
Il n'a constaté aucune perturbation de son équilibre physiologique. Son rythme cardiaque s'est brusquement accéléré, probablement sous le choc émotif provoqué par la vision. Il n'a eu aucun trouble sensible à l'instant de la vision. Les jours suivants, il n'a rien constaté d'anormal tant au point de vue psychique que physique. Cependant, la nuit qui a suivi l'observation, il est resté éveillé. L'image de l'Ovni revenait sans cesse à sa mémoire. Par curiosité, Mme P. est retournée sur les lieux. Elle n'a éprouvé ni appréhension ni un quelconque trouble psychique. Elle a également tenu à refaire le parcours de nuit et s'est arrêtée au lieu de l'observation. Au point de la route où l'objet lumineux a stationné, les lumières du village de Morez se distinguent nettement.

L'observation :

Devant sa voiture, Mme P. voit brusquement tomber du ciel en spirale une forme lumineuse aux contours non discernables à cause de la vitesse de la chute ; une traînée l'accompagne : le témoin estime qu'il ne s'agit pas d'une impression rétinienne. Cette « queue » évoque pour elle, par comparaison, le personnage des dessins d'enfants « barbabapa » vu à l'envers. L'ensemble est très brillant. La forme décèle brutalement. Puis, elle reste en vol stationnaire à quelques mètres au-dessus de la route. L'observation de la chute s'est faite au maximum à 200 m (voiture roulant à 40 kms/h — durée de l'observation 20 s) et au minimum à 80 m (voiture roulant à 20 kms/h — durée de l'observation 15 s). Très intriguée, Mme P. ralentit afin d'éviter « un accident ». Elle remarque alors plusieurs couleurs : jaune — rouge — vert « comme éclairant toutes à la fois en tourbillonnant ». Mais cette lumière est sans portée dans l'obscurité. Curieusement, elle n'éclaire ni les arbres ni la route malgré son intensité.

Le phénomène est unique. Son diamètre ou toute autre dimension est difficile à évaluer sans commettre d'erreurs importantes. Il s'agit, avec une grande probabilité, d'un objet métallique brillant qui, en différents points de sa surface difficile à situer, émet des feux colorés, un peu comme des projecteurs mais sans que cela soit comparable.

L'enquête continue avec l'espoir que nous pourrons rencontrer cette dernière personne.



Il a deux mouvements très distincts. Il tourbillonne sur lui-même comme une toupie. Dans l'espace, il se déplace en spirales serrées mais sa trajectoire est rectiligne (de droite à gauche par rapport au témoin). A remarquer que cette trajectoire paraît être la plus adéquate pour «plonger» dans la vallée étroite. L'objet lumineux repart également selon une trajectoire parfaitement adaptée au terrain montant en pente douce vers la gauche. Le témoin n'a pu préciser le sens de la spirale.

Après sa chute, l'objet se stabilise au-dessus de la route. Il perd ses couleurs et s'entoure d'un halo vert fluorescent. Il n'éclaire pas la route. Pourtant, il paraît stationner au ras du sol et moins haut que les arbres qu'il cache.

Aucun bruit. Il est vrai que le véhicule du témoin est une Austin assez bruyante qui ne subit aucune modification de marche ni aucun changement dans l'éclairage (phares à iodine). Aucune apparence d'une quelconque combustion. Le témoin se rend immédiatement compte qu'il s'agit d'un objet dont la forme ronde se distingue sous le halo vert. Cet objet paraît avoir de 1 m à 1,50 m tandis que «l'épaisseur» du halo peut être évaluée entre 2 m et 2,50 m. Il s'agit d'une dominante verte, d'un «vert calme et doux», «agréable à regarder». Aucune douleur oculaire ou sensation désagréable.

L'objet lumineux apparaît comme une demi sphère solide ayant l'aspect de la fonte lisse. Il donne l'impression d'être «un truc régulier, fonctionnel, logique». Il a des scintillements d'apparence métallique «comme s'ils étaient provoqués par des facettes». Seul le bas de l'objet est observable, le haut restant nimbé d'un large halo vert fluctuant. Il s'est déplacé lentement vers la voiture du témoin en variant de couleurs et s'en est approché à 3 m. A cette distance, le

témoin constate que l'objet lumineux n'éclaire ni la route ni les détails du paysage ni sa propre voiture. Il remarque également que lorsqu'il se déplace, le «nuage vert phosphorescent» qui l'entoure est comme plaqué contre la paroi, dans le sens du déplacement, en une couche d'environ 20 cm d'épaisseur. A l'arrêt, sa forme se distingue bien mais sa luminosité ne permet pas une observation rigoureuse.

L'objet n'a jamais touché le sol. Il masque la végétation lorsqu'il se déplace. Il évite les obstacles de très près car sa trajectoire n'est pas rigoureusement rectiligne, ni en portée ni en hauteur.

Il n'a pas fait plusieurs tentatives d'atterrissement. Ce n'est qu'après sa chute qu'il s'est dirigé vers la voiture du témoin «comme s'il la découvrait». Il donne l'impression curieuse d'être «volontairement» resté «en dehors des phares de la voiture». Le témoin explique : «au cours du croisement avec un véhicule, la nuit, on ne voit plus ce dernier dans ses phares à partir d'une certaine distance. J'ai eu cette sensation.» D'où l'impression d'une trajectoire incurvée autour de la voiture au fur et à mesure qu'elle se rapprochait de l'objet. Il convient de préciser que s'il y a eu déplacement de la voiture vers l'objet à allure très réduite, il y a également eu un mouvement nettement perceptible de l'objet vers la voiture. A courte distance, par rapport à des repères de la route, les dimensions de l'objet sont restées difficiles à établir, même lorsqu'il a paru s'immobiliser. Cependant, des chiffres approximatifs minima peuvent être donnés : largeur inférieure à 2 m, longueur n'excédant pas 3 m. Vu de près, aucune structure apparente n'est visible.

Lors de l'atterrissement, une lueur rougeâtre est apparue au centre du halo vert. Pendant la chute, plusieurs feux ponctuels étaient visibles sur l'objet. Le halo vert a eu des formes (panache et couche) et des épaisseurs instantanément variables.

L'objet repart vers la gauche en suivant un thalweg et disparaît en évitant les lignes d'arbres. Sa présence n'est plus décelable par aucune lumière ou luminescence ou reflet sur le paysage.

Ce qui a le plus frappé le témoin est le passage du vol à grande vitesse au vol stationnaire, de façon quasi instantanée.

#### Remarques :

Sa profession procure au témoin une certaine habitude des couleurs et des rapports de formes. Bien que surpris par l'étrangeté du phénomène, il est persuadé de sa matérialité. Il ne tire aucune conclusion de son expérience. Il ne fait aucune hypothèse. Il raconte en s'efforçant de préciser ses souvenirs.

Il y a tout lieu de tenir son observation pour très probable.

---

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR  
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI !**

## AU-DESSUS DU PLATEAU DE CANJUERS (cas observé du Thoronet)

VAR

Enquête d'Eric Kalmar

DATE : 7 Janvier 1974

HEURE : 20 h 30 environ

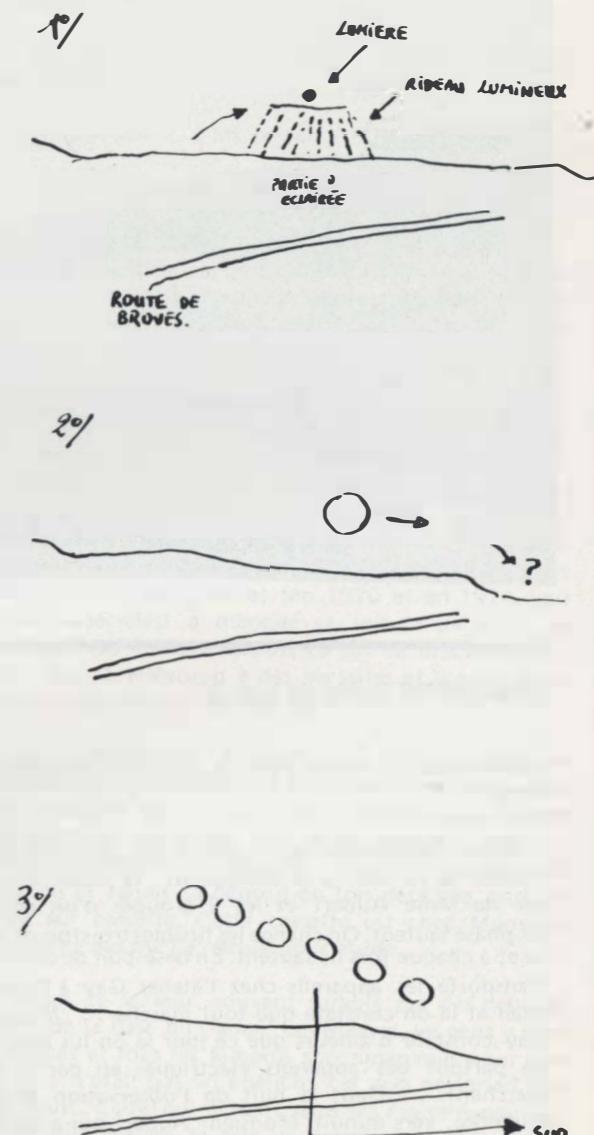
NOM DE TEMOIN : Marius MULLERKE, âge 49 ans, ouvrier agricole à la Brèche LE THORONET (Var)

#### LES FAITS :

En sortant de sa maison à la Brèche, Mr Mullerke voit soudain en direction du Nord-Est (Draguignan), à travers les pins de la colline bordant la RD17, en face de sa maison, des lumières très vives qui ne sont pas là habituellement. Mr Mullerke qui est cultivateur est habitué à tout ce qui touche le ciel et les collines et n'importe quel fait insolite le choque de suite. Prenant ses jumelles il monte alors sur la terrasse de la maison de Mr et Mme Aubert qui se trouve derrière la sienne et beaucoup plus en hauteur. De là il découvre bien le plateau de Canjuers et la route de Brovès qui se détache bien sur le rocher car elle a été taillée ce qui fait une saignée bien reconnaissable. Pendant un quart d'heure il va assister avec ses jumelles à un spectacle extraordinaire : de derrière la colline de Canjuers surplombant la route de Brovès, il voit apparaître les uns après les autres des engins se



transformant de suite en boules dans le ciel selon un procédé de transformation semblable pour tous : d'abord apparaît une petite lumière et dessous un véritable rideau de lumière très large (peut-être de 25 m à son départ dans le ciel) et éclairant sous lui toute la colline jusqu'à la route. Ce n'était ni un phare, ni un faisceau mais un véritable rideau de lumière, qui était bien visible à la jumelle. Une fois dans le ciel le phénomène se transformait subitement en boule lumineuse de la taille «d'une petite lune» et ainsi de suite. Le témoin assista à ce manège pendant un quart d'heure environ et il ne se souvient pas combien d'engins semblables il a vu, 20, 30 ? ou n'y en avait-il que 6 (comme



on va le voir plus loin) qui tournaient et réapparaissaient en une ronde au-dessus du bord du plateau de Canjuers ? Il est incapable de la dire. Toujours est-il qu'il vit alors la ronde s'arrêter et 5 ou 6 boules apparaître, au-dessus du rocher, se suivant d'assez près à des niveaux différents comme une escadrille d'avions. La formation descendit vers le Sud-Ouest puis obliqua vers le Sud c'est-à-dire vers Fayence et disparut pour ne plus réapparaître.

Il est certain que le témoin a vu sensiblement le même phénomène dont la photo orne la couverture du 1er livre de J.C. Bourret (Obser. de St-Vallier de Thiey (06) même jour, même heure).



## Le Thoronet (Var)

Enquête d'Eric KALMAR

CANJUERS Suite de la p 27

REMARQUES ANNEXES A CETTE OBSERVATION.

Dans l'après-midi du 7 Janvier les appareils électriques de la Brèche se détraquent : la machine à laver de Mme Aubert et les 2 groupes d'un cheval tri-phased sautent. On change les fusibles trois fois de suite et à chaque fois ils sautent. En désespoir de cause on transporte les appareils chez l'atelier Gay à Draguignan et là on constate que tout marche... Madame Gay constate d'ailleurs que ce jour-là on lui apporte de partout des appareils électriques en panne qui marchent... Dans la nuit de l'observation de Mr Mullerke, vers minuit, Monsieur Aubert qui a 80 ans aujourd'hui et qui est pourtant dur de l'oreille est réveillé en sursaut par un sifflement très fort et très rapide passant au dessus de la maison. Monsieur Mullerke a fait une lettre à la préfecture du Var pour demander des précisions au sujet de ce ballet de boules lumineuses au dessus de Canjuers, mais il n'a pas reçu de réponse ce qui est un manque de tact vis à vis de la population témoin de faits importants. Ayant fait une autre lettre à Gérard Petitjean, reporter à Var matin république et auteur d'une série d'articles sur les OVNIS dans le Var, celui-ci lui répondit après enquêtes que ce soir-là il n'y avait aucun engin civil ou militaire sur les lieux observés.

N.D.L.R. Intéressante confirmation de la présence d'objets qui valorise la photo reproduite par un centre témoin.

DATE DE L'OBSERVATION : 28 Octobre 1975

HEURE : 20 h 15 - 20 h 20

LIEU DE L'OBSERVATION : quartier de la brèche D 17

Situation sur carte Michelin n° 84, à gauche de la D17 entre le Thoronet et le Cannet sur la face Est de la chaîne des Ubacs entre le point noté 443 et celui du Recou 431.

NOM DES TEMOINS : Monsieur BONICEL 40 ans employé aux PTT de NICE et son épouse dont les parents habitent le Thoronet.

CIEL : Calme, magnifique, étoilé sans bruit.

FAILLE : importante faille naturelle au Recou (à 200 m env) importantes galeries des mines du Recou.

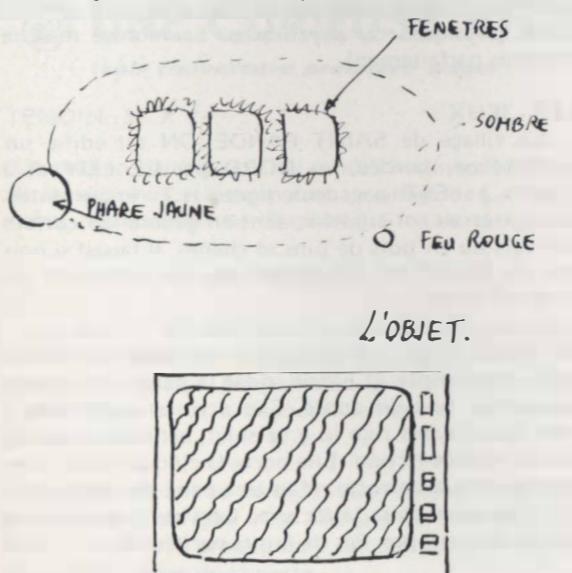
LES FAITS :

Monsieur et Madame BONICEL venaient de Nice et se rendaient chez les parents de Mme Bonicel qui habitent le Thoronet. Ils roulaient sur la D17, lorsqu'ils virent à moins d'un kilomètre du petit hameau de la Brèche, sur leur gauche et à moitié caché par les pins bordant la route en cet endroit «une grosse lumière au dessus de la colline». Ensuite il y a une petite côte bordée des 2 côtés par le bois et à ce moment-là l'observation fut cachée aux témoins. La lumière réapparut en haut de la côte après le transformateur (à gauche de la route). Inquiets Mr et Mme Bonicel se demandaient bien ce que cela pou-

vait être car la lumière stationnait au dessus des arbres à moins de 40 mètres des 2 maisons du hameau de la Brèche. Monsieur Bonicel rangea son véhicule en face d'un chêne, sur le bas côté droit de la route. Il mit ses veilleuses. Tout à coup les lumières et le moteur calèrent. Il prit une lampe électrique pour voir ce qui se passait, lorsqu'il vit l'engin avancer doucement vers le Sud en direction du Cannet des Maures, puis disparaître derrière les arbres. Il vit les lumières des deux maisons s'éteindre (lumières visibles entre les fentes des volets) pendant un court instant. Jusque-là sans bruit, le témoin crû percevoir un bruit très estompé comme celui d'un avion passant au loin, encore qu'il n'est pas certain du tout que ce bruit très étouffé provienne bien de l'engin qu'il regardait, mais d'un avion passant au loin (ce coin est sillonné par de nombreux avions). Ce qui est certain c'est que ce bruit très léger n'était pas comparable à celui que font les hélicoptères. L'engin se composait d'un gros phare jaune de la couleur d'un phare d'auto (d'après Monsieur Bonicel), blanc d'après Mme Bonicel (c'est le seul point où ils ne sont pas d'accord), d'une rangée de fenêtres éclairées avec des montants phosphorescents, et à l'arrière d'une lumière rouge (le phare jaune et la lumière rouge étant fixes). Le phare jaune éclairait vers l'avant et non vers le bas, autrement dit le témoin, «j'aurai pu voir les arbres éclairés».

Alors qu'il ouvrait son capot pour voir ce qui ne marchait pas dans son auto (à ce moment-là, il n'y avait toujours pas de lumières) sa femme lui dit «tout est revenu». En effet, la lumière était revenue subitement lorsque l'engin s'était déplacé vers le Sud. Une voiture passa sans rien voir...

L'objet avait la taille d'un «car» avec sa rangée de fenêtres (3), de forme allongée, l'ensemble sombre (donc pas éclairé) sans halo. N'étaient visibles que le phare jaune, les fenêtres et la lumière rouge. Pas de bruit même lors du déplacement. Il se trouvait juste au-dessus des pins à moins de 40 mètres



PARASITES DES T.V. AUBERT ET MULLERKE.

des 2 maisons. Les témoins n'avaient jamais eu d'ennuis avec l'allumage de leur voiture jusqu'à ce soir-là, après cette observation les 3 matins suivants l'auto eut des difficultés à partir. Pas de détails sur le fonctionnement des montres des témoins.

REMARQUES ANNEXES DANS LES MAISONS DE LA BRECHE :

Dans les deux maisons, tout le monde regardait la télévision.

Maison N° 1 : Mr et Mme MULLERKE et leur fille.

Maison N° 2 : Mr et Mme AUBERT (80 et 76 ans)

Les témoins sont unanimes :

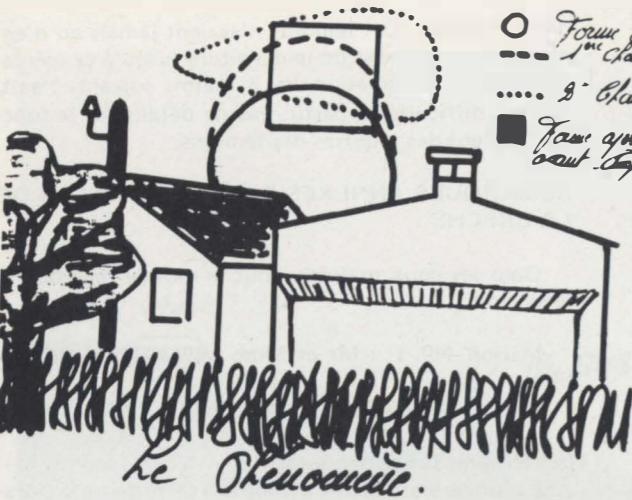
La lumière est partie 1 minute à cette heure-là (lorsque l'OVNI était presque au-dessus des maisons) puis elle est revenue, les deux télévisions ont eu des interférences (voir croquis) ondulées et légèrement penchées pendant 1 minute environ puis l'image s'est rétablie d'elle-même.

Ces personnes ne sont pas sorties pour voir ce qui se passait et de ce fait n'ont rien vu du phénomène se passant juste au-dessus de chez elles mais vu par Monsieur Bonicel qui passait sur la route. Monsieur Mullerke qui s'intéresse aux OVNIS depuis ses deux observations personnelles (en 1970 et en 1974, voir fiches spéciales) a manqué ce soir-là un drôle de rendez-vous ! Aussi depuis ce soir-là il sort chaque fois que sa télévision a des parasites et il a un appareil chargé dans son entrée...

C'est Monsieur Bonicel qui, arrivant chez ses beaux-parents a téléphoné à Monsieur Mullerke pour lui expliquer ce qu'il avait vu au dessus de la Brèche et pour lui demander si il avait remarqué quelque chose. Le lendemain Monsieur Bonicel revenait à la Brèche et faisait sa déposition très détaillée, enregistrée sur cassette. Cette cassette est chez Monsieur Mullerke qui me l'a remise pour étude.

Dans ce secteur, souvent survolé par des hélicoptères de la base du Cannet des Maures, les gens y sont habitués et tous les témoins sont unanimes pour dire que ce n'était pas un «hélico» car cela ne faisait pas de bruit. Ceux qui étaient dans les maisons peuvent jurer que malgré la télé en marche, un hélicoptère stationnant à 30 ou 40 mètres au-dessus pouvait s'entendre, ce qui ne fut pas le cas, loin de là surtout lorsque la TV cessa de fonctionner. De plus les feux des hélicoptères (en général) ont un feu rouge, vert, jaune et qu'ils sont clignotants alors que dans le cas vu par Monsieur Bonicel les feux étaient fixes.

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHÉANT.



## Enquête dans les Landes

par Daniel Berichard

DATE : le 29 Décembre 1976

HEURE : 2 h 15

LIEU : 3 kms au Sud de DAX (40) à proximité d'une maison du village de SAINT PANDELON.

TEMOIN : Madame Charles DELCOURT, commerçante à DAX.

### LES FAITS :

Le témoin souffrant d'insomnie, se leva donc vers 2h 15, en ce 29 Décembre 1976, afin de préparer et d'absorber un médicament. Pour ce faire, elle se rendit dans sa cuisine, et, au moment de boire, tournée vers la fenêtre dépourvue de volets, elle eut l'attention attirée à l'extérieur par une lueur qui lui rappela tout d'abord la lune. . . Cependant celle-ci n'était pas de couleur habituelle, très jaune, me dirait-elle et d'une forme «inachevée» ; elle examina avec plus d'attention et finit par supposer qu'elle était en partie cachée par des bâtiments de ferme, situés à 200 m de là.

Or, cette forme s'allongea verticalement, une partie toujours apparemment cachée. Puis, après un court instant, où le témoin dût baisser les yeux pour repérer son verre, elle revit la forme, mais en entier cette fois-ci, allongée horizontalement, ayant comme une «queue».

Réellement intriguée, pensant à une fatigue des yeux, ou à un éblouissement du néon de la pièce, elle passa dans la buanderie, jouxtant la cuisine. Elle n'alluma point, ouvrit la fenêtre et vit, avec surprise, une forme carrée ou rectangulaire, qui commençait à diminuer de taille et d'intensité, pour ne plus être bientôt qu'un point lumineux, disparaissant enfin tout à fait.

Le témoin était si stupéfait qu'il ne peut préciser même approximativement la durée de son observation. Au cours de la journée elle devait mettre son mari au courant, puis par la suite, répondant à un appel à témoin publié dans la presse, devait raconter son observation.

DIMENSION : 2,5 cm de diamètre vu à bout de bras ou de plus grande largeur, aucune structure extérieure. Hauteur relative sur l'horizon : 5 cm à bout de bras.

METEO : Nuit noire. Au sujet de la lune, à titre de comparaison, celle-ci à 8 h, soit 6 heures après, se trouvait à 40° au-dessus de l'horizon, et le quart droit dans l'obscurité pour un observateur regardant à l'Ouest. Donc, à l'heure de l'observation, elle était invisible de la cuisine.

Le 28 Décembre 1976 à 22 h : 2,5 kms de visibilité au sol — atmosphère brumeuse, ciel couvert à 900 m

Le 29 Décembre 1976 à 3 h 45 : 6,5 kms de visibilité au sol, ciel dégagé, température assez basse.

### DIVERS :

Le témoin pense que l'insomnie de cette nuit là est dûe au phénomène observé. Il n'a ressenti aucune sensation de chaleur, paralysie ou éblouissement. Pas de suites physiques ou psychiques. Sa montre marche toujours parfaitement.

### LES LIEUX :

Le village de SAINT PANDELON est édifié sur une colline, bordée, au NORD par LE LUY et à 2 kms à l'EST par deux lignes H.T. importantes. Les terres au sol argileux, sont en général en culture de maïs ou en bois de pins et chênes. Il faisait si noir que le témoin ne distinguait pas les bâtiments du corps de ferme.

PSYCHOLOGIE : Le témoin est une dame fort distinguée, intelligente et lucide, dont la parole ne semble pas à être mise en doute. Elle «croit» aux O.V.N.I. bien que n'ayant rien lu à ce sujet, articles ou ouvrages de science-fiction. Elle porte la cinquantaine, possède une ouïe correcte, mais une paire de lunettes lui est nécessaire pour la lecture. Lors de l'observation elle ne les avait pas. Pas de loisirs particuliers.



## Enquête dans la région de Lavaur (Tarn)

Renseignements initiaux fournis par Monsieur L.B. de Graulhet au GROUPEMENT DE RECHERCHES DE TOULOUSE lequel les a transmis à M. Couzinié D. Régional.

- Enquêteurs : MM J.C. Tintané et J.L. Vidal avec le concours de M. Gorin
- Envoi de M. Couzinié

ne soufflèrent mot de leur observation aux autorités, à l'époque, par suite de la situation irrégulière dans laquelle ils effectuaient ce transport nocturne.

B) Version Mme Suc. Monsieur Ramy nous a souvent raconté son aventure en famille ; je ne me souviens pas très bien des détails, mais je puis vous affirmer que cela a bien eu lieu. Il revenait de chercher du vin, avec un ami, en camionnette, des environs de Brazis (précision apportée par son ami M. Suc) lorsqu'un engin qui devait être posé dans un pré voisin, s'éleva en longeant la route (tel un avion qui décole) avec des gerbes de feu. Il y avait du feu, beaucoup de feu tout le long de la route

disait M. Ramy, je n'avais jamais vu quelque chose comme ça, nous avons eu très peur.

Date — en 1970 (sans d'autres précisions)

Lieu — sur le chemin Départemental n° 49 entre Brazis et Lavaur (michelin 82, plis 9/10).

Il faisait nuit, les témoins rentraient à Lavaur venant de Brazis, en camionnette.

A) Version M. Cathala. — Mon ami Ramy m'avait raconté qu'un soir, alors qu'il venait de chercher du vin en camionnette avec un ami, celui-ci en proie à une frayeur indescriptible, lui signala qu'un engin survolait leur véhicule à faible altitude. Depuis un moment d'ailleurs, le moteur de la camionnette avait des ratés bizarre. Après s'être assuré qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie, mon ami stoppa son véhicule sur le bord de la route en bordure du bois qu'ils traversaient. Morts de peur, ils observèrent alors cet engin en forme de soucoupe émettant des lueurs jaunâtres qui tourna un moment au dessus du bois puis disparut. Très éprouvés, les témoins reprendirent leur route jusqu'à Lavaur sans autres incidents. Ils

Note des enquêteurs : Sur les lieux cités on note la présence d'une voie de chemin de fer qui longe la route sur plusieurs kilomètres, rien d'autre de spécial n'est à signaler. Les deux versions sont sensiblement différentes. Mme Suc nous a paru très sincère et digne de confiance. M. Cathala lui, d'un tempérament exubérant aurait plutôt tendance à embellir ce qui lui a été raconté, mais ce n'est qu'une impression, il s'intéresse au problème OVNI et dit avoir lui-même observé une sphère lumineuse, à Gaillac, un soir, alors qu'il rentrait sa voiture au garage. Quoi qu'il en soit, en l'absence des témoins directs de l'observation, nous ne pouvons en garantir l'authenticité.

## UNE CURIEUSE AFFAIRE

(voir couverture première page)

Enquête de G. Nicoulaud

TEMOIN : M. X

Observation dans la nuit du lundi 17 Janvier 1977 au 18 Janvier, vers 1 h du matin, au village de La Chauvette, Commune de Bussières St Georges (23).

### LES FAITS

Le témoin est seul dans sa maison de campagne où il fait quelques travaux depuis deux jours. Il vient de faire une belote chez un voisin et rentre à pied chez lui. Il a bu normalement et est parfaitement lucide.

Il arrive devant sa porte, et au moment de mettre la clé dans la serrure il ne sait pas ce qu'il se passe mais il se trouve projeté dans un buisson assis sur le talus, à 50 mètres de sa porte.

Juste au-dessus de lui, au-dessus des arbres environnants, il voit un énorme nuage noir d'une vingtaine de mètres de long, au milieu duquel il aper-

çoit 3 lumières juxtaposées de couleur or. Chacune de la grosseur d'un bol, et qu'il appelle des yeux, semblent le regarder.

Il se sent en présence d'une intelligence qui le domine. Il a peur «laissez-moi me lever» dit-il. Il se redresse, fait un pas au milieu du chemin, il se tourne vers les «yeux» et il se trouve fixé au sol, pris par de grands tremblements de la tête aux pieds «comme un prunier que l'on secoue». Il sera dans l'incapacité de bouger jusqu'à la fin.

Il ressent un grand courant d'air accompagné d'un bruit d'un gros ventilateur. (Durant toute la durée de l'observation le soufflement et le bruit seront constants).

Le nuage noir, dont les bords ondulent doucement lui donnait l'impression d'être «un épervier charmant sa proie». (Au cours de l'enquête le témoin imite le rapace en étendant les bras et en ondulant des mains).

Les «yeux» ont un mouvement de va-et-vient alterné. Les «yeux» d'extrémités viennent occulter celui du centre «comme des ciseaux» ne laissant passer qu'une mince raie de lumière douce.

Le témoin les fixe, il a la sensation que des êtres sont à l'intérieur du nuage et qu'ils l'observent. Le témoin les «imploré» en levant les bras : «Dites-moi ce que vous voulez ; amenez-moi, mais laissez mon foyer tranquille ; je suis un pacifique ; descendez me voir, je vous en supplie ; qui êtes-vous ?» Et il leur tend la main dans l'espoir d'en serrer une autre et d'être en face d'humains.

Ses tremblements plus doux pendant qu'il parle deviennent plus forts après. Les pièces de monnaie qu'il a dans sa poche se mettent à tinter : «J'avais des vibrations plus ou moins fortement, c'était comme une réponse».

Le témoin se voit entouré de tous côtés par des petits «moutons» ou «fleurs blanches» très belles et en grande quantité : «C'était superbe ; il y avait un très beau contraste avec le nuage noir».

Il observe sous le nuage, comme accroché, une patte oblique de 4 m de long environ et de 20 cm de diamètre, se terminant par une fourche vers le haut.

Puis les deux «yeux» A et B disparaissent, de l'œil central jaillit un faisceau lumineux blanc argenté qui éclaire le témoin et toute la largeur du chemin.

Au même moment, dans un bruit plus fort et un déplacement d'air puissant (sorte de tourbillon) le «nuage» se rétracte et disparait comme dans un entonnoir renversé. Le témoin revient alors «comme un sauvage» chez le voisin qui lui trouve les yeux hagards.

Il s'est écoulé 1 heure 1/4 depuis son départ. Il gèle dehors, mais il n'a pas froid malgré qu'il ne porte qu'une simple veste.

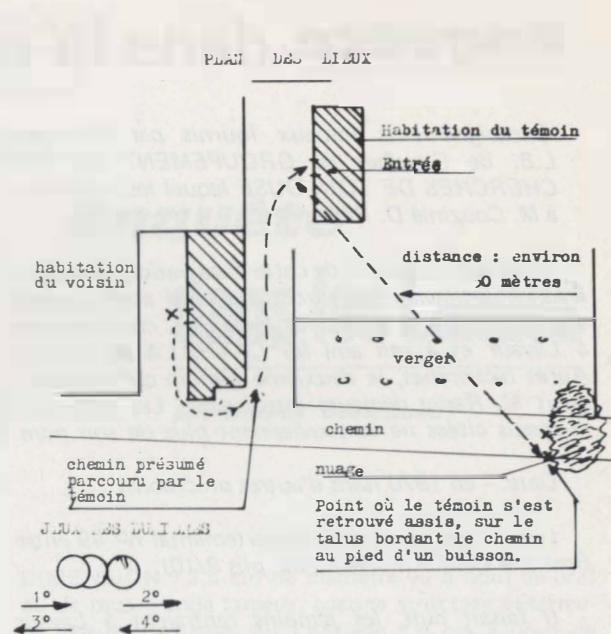
Il a peur, son voisin le couche pour la nuit. Il dort mal et se réveille en pleurant.

Il pleurera toute la journée en racontant son histoire qui l'obsède à des amis du village. Il est incapable de dire combien de temps s'est écoulé pendant l'observation, pas plus qu'il ne peut dire ce qui s'est passé entre la porte d'entrée et le talus où il s'est retrouvé assis.

Toute la journée le témoin est sous l'emprise de maux de tête et on lui met des compresses. Il se tient la tête entre les mains «ma tête va éclater» dit-il. Le docteur est appelé. Il le trouve très choqué et lui donne des calmants. «Ils n'ont pas voulu me faire du mal, dit-il, mais ils m'ont fait très mal».

Sur les lieux on ne trouve aucune trace de «moutons» ni autres, sinon l'endroit exact où il dit avoir été assis. Sa montre anti-magnétique n'est pas détraquée.

Le témoin ne s'intéressait pas aux OVNI, n'y croyait pas et n'avait rien lu sur le sujet. Il y croit



à présent et il est complètement transformé. «Vous me prenez pour un fou, dit-il, mais je dis la vérité».

Il veut bien se prêter à une séance d'hypnose pour savoir ce qui s'est passé dans son trou de mémoire entre la porte et le talus du buisson.

On a retrouvé la clé de sa porte dans sa poche. Aucune trace sur son corps. Il est très bouleversé de son aventure et il a dormi une deuxième nuit chez son voisin.

D'un tempérament gai d'ordinaire, c'est en pleurant qu'il raconte son histoire. Il a fait la guerre, en a vu de toutes les couleurs, mais dit n'avoir jamais eu peur de cette façon. Il en a resté très impressionné.

Ce qu'il a vu il l'a très bien vu, il l'affirme.

Enquête conduite un jour après les événements, les 19 et 20 janvier 1977 par Gérard NICOLAUD.

NDLR.

On n'invente pas un traumatisme du type que présente le témoin. La difficulté est d'en connaître la cause. Le témoin est certainement très sincère dans son récit et très honnête, il raconte sa vérité, à laquelle il croit, mais est-ce la réalité ? Et si les sources de son récit n'étaient que le traumatisme d'un cauchemar ?

Il est seul comme témoin, il dit qu'il a bu normalement et qu'il est lucide, mais il se retrouve à 50 m de sa porte sans savoir comment et à un trou de 1 h 1/4 pendant lequel il ne sait pas ce qu'il a fait. Mais il travaille dans sa maison, il était peut-être fatigué, il sort tard, à 01 h de chez son voisin, et il fait très noir.

## Observations dans le Nord

### TENTATIVE D'ATTERRISSAGE PRES DE

MAUBEUGE (Nord)

DATE : 2 Janvier 1977 à 17 h 15

LIEU : RN2 entre Beaufort et Louvroil (Michelin 53 pli 6)

OVNI : entre Hautmont et Louvroil

### LES FAITS :

Le dimanche 2 janvier en soirée, vers 17 h 15, plusieurs voitures venant d'Avesnes-Helpe, se dirigeaient vers Maubeuge sur la RN2. A quelques km avant Louvroil, entre cette commune et le lieu-dit Robinson, l'un des automobilistes remarque droit devant lui dans le ciel, dans l'axe de la route, une étoile très grosse et très brillante qui tombe à toute vitesse vers le sol. Elle ralentit brutalement sa chute et grossit démesurément pour devenir un BOL renversé plat par dessous et légèrement aplati par-dessus ; de couleur blanc jaune. Cette apparition poursuit sa descente plus lente vers le sol et disparut cachée aux yeux des témoins, par les collines environnantes, semblant vouloir se poser dans la nature vers l'ouest de la RN2 qui va légèrement vers la droite à cet endroit. Les témoins ne revirent plus l'objet. Taille apparente à bout de bras : 2 cm. Aucune perturbation sur les véhicules. Nbre de témoins : 3 en tout.

Enquête JM Bigorne transmise par lui-même.

### OBSERVATIONS DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE (Nord)

DATE : 10 février 1977

• • •

Nous sommes en pleine campagne, il n'y a pas de lune, elle ne se lève qu'à 07 h et la NL a lieu le 19, un jour après. On n'a aucune relation de l'enquêteur sur l'état du ciel. Le chemin où il circule est encaissé, et en tout état de cause la lumière dont on peut faire état est celle des étoiles. Cela ne l'empêche pas de voir, dit-il «un gros nuage noir dont les bords ondulent doucement», et cela en dépit de «3 lumières juxtaposées, au milieu, de couleur or» qui, normalement auraient dû gêner sa vue pour distinguer dans la nuit les contours du nuage noir également. Pour savoir si cela est possible il faudrait avoir cette expérience.

Quoiqu'il en soit, nous avons appris qu'il devait y avoir une enquête plus poussée avec le concours de praticien pratiquant l'hypnose comme le souhaitait le témoin. Bien que peu de chose soit à attendre de cette recherche à propos de la réalité extérieure au témoin, nous avons jugé utile de préserver l'anonymat du témoin, pour permettre plus de liberté aux conclusions de cette enquête. Celle de M. NICOLAUD à toute la fraîcheur d'une enquête conduite un jour après les événements et a donc valeur de document.

### HEURES LOCALES :

1er témoin à 18 h 40

2me témoin à 21 h 30

3me témoin à 21 h 30

### LES TEMOINS :

Mme MACHUELLE domiciliée à Jeumont  
M. EVRARD René 43 ans agriculteur à St Aubin  
M. MASSON Paul télégraphiste à Feignies.

### LES FAITS :

Vers 18 h 40 Mme MACHUELLE voit passer dans le ciel un objet lumineux rouge orange, au-dessus de MARPENT qui allait vers Maubeuge. Forme nette d'une demi-sphère, la partie plate étant au-dessus. Taille apparente 1/2 lune. Vitesse moyenne ; trajectoire horizontale altitude 300 à 400 m. Aucun son, durée 1m à 1m 1/2.

Vers 21h 30 M. Evrard remarque dans un ciel dégagé où percent quelques étoiles une boule rougeâtre bien nette qui se déplaçait silencieusement sur une trajectoire horizontale en légère descente, à 450 dans le ciel, venant d'Avesnes et allant vers Maubeuge au nord. Taille 2 Vénus mais non étincelant.

A 21 h 30 M. Masson remarque dans le ciel de Feignies une masse lumineuse ovale de couleur orange immobile au-dessus de la région de la rue de Malplacquet ? Observation d'1 ou 2 mn puis la chose disparaît sur place comme par extinction et se retrouve un peu plus loin à droite en mouvement rapide laissant une légère traînée orange clair ; cela disparaît à une vitesse vertigineuse sur une trajectoire horizontale. Taille apparente 3 cm à bout de bras. Altitude : une centaine de mètres.

Après recherches il ne s'agit pas d'un objet identifiable.

Ce soir là il y eut à plusieurs reprises de longues pannes de courant dans Feignies. Celle qui correspond à l'heure d'observation reste inexpliquée. Mais rien ne peut montrer la corrélation OVNI/panne électrique.

Soleil couché à 17 h 01 TU, lune à 9 h 59 TU.

Météo : Temps calme. Visibilité 20 km. Vent 2000 force 8 ms. Hygrométrie 90%. Pression 981 mb.

Pas d'avion ou hélicoptère en vol dans la région.

P.V. GENDARMERIE

**FAITES DES ADHÉSIONS  
AUTOUR DE VOUS  
PLUS NOUS SERONS  
NOMBREUX, MIEUX  
VOUS SEREZ INFORMÉS.**

# BILAN D'ACTIVITÉ de la Délégation du Territoire de BELFORT et des VOSGES

par J.-P. Schirch

L'étude des Objets Volants Non Identifiés (ovnis) entre logiquement dans le champ d'action du CERAP. (Centre d'Etudes et de Réalisations Aérospatiales Pegoud).

Sa position sur la question est fort claire :

La réalité physique d'un phénomène non expliqué baptisé OVNI n'est plus niable. La seule attitude objective et constructive en conséquence est d'étudier «scientifiquement» ce phénomène afin de participer à son explication.

La section OVNI du CERAP développe ses activités dans le cadre du Groupe de Recherche International «LUMIERES DANS LA NUIT» (Le Chambon-sur-Lignon - Haute-Loire, France) dont il constitue la Délégation Régionale pour l'Est : Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort.

L'action de la section s'est développée dans deux domaines :

- Enquêtes :

La base fondamentale de l'étude du phénomène est représentée par les enquêtes et études des témoignages.

Aussi des enquêteurs se rendent-ils sur place, enregistrent les déclarations des témoins, l'interrogent, étudient le terrain, établissent un rapport transmis aux fins de centralisation et de traitement au siège du groupement Lumières Dans la Nuit.

La principale enquête effectuée le fut à Merxheim (68), pour un atterrissage supposé. La collaboration de la gendarmerie de Bollwiller fut obtenue à cette

occasion et un rapport de gendarmerie reprend en partie les mesures et conclusions faites par le CERAP.

Certains résultats de l'enquête et la participation du CERAP est mentionnée dans le chapitre consacré au cas de Merxheim dans le dernier ouvrage de Monsieur Jean Claude BOURRET (TF 1) : le nouveau défi des OVNIS (Editions France Empire).

- information :

La question des OVNIS étant fort mal connue, le CERAP développe d'importants efforts d'informations sur la question :

10 décembre 1976 : Emission de Radio à FR3 Alsace sur Modulation de fréquence. J.P. SCHIRCH, secrétaire du CERAP et Délégué régional de Lumières dans la Nuit répond pendant deux heures trente aux questions de Patrick Lion, journaliste et des auditeurs de FR3.

20 Mars 1976 : Conférence à Strasbourg : J.P. SCHIRCH à la Bibliothèque Pythagore, pour un public spécialisé, de trente personnes environ.

Une importante documentation et des réponses précises à un questionnaire d'élèves ont été envoyées à une classe du Collège épiscopal Saint-Etienne de Strasbourg (4me bleue).

Le mardi 27 Juillet a été reçu la visite de Monsieur R. THOME, Délégué Régional L.D.L.N. zone nord groupe A, accompagné d'un enquêteur, Monsieur G. Franz. Cette visite s'avéra très fructueuse et des projets d'actions communes étudiés.

## Lettre ouverte à M. Vieroudy, à propos de son étude :

« APPARITIONS OVNI ET INQUIÉTUDE DE LA POPULATION »  
(LDLN 163, de mars 1977)

Cher Monsieur

J'ai constaté en parcourant le numéro de mars 1977 de «Lumières dans la Nuit», que malgré les sages conseils de M. Claude Poher, vous ne vous découragez décidément pas dans la voie semée d'embûches que vous vous êtes tracée. Les statistiques sur le chômage sont cette fois l'objet de votre attention. La corrélation avec les observations d'OVNI (exprimée en coefficient d'amélioration) atteint à peine 25 % (23% dans le cas des atterrissages espagnols), ce qui est faible, vous le reconnaissiez bien volontiers. Mais il en faut plus pour vous démontrer. Vous vous emparez en effet de constater que deux années surtout, en France, sont gênantes pour la corrélation que vous désirez établir : 1954 et 1974. Arguant dès lors que l'année 1954 a été étudiée plus que les autres par les ufologues, ce qui est vrai, et que la presse était particulièrement favorable aux OVNI en 1974, ce qui semble également assez exact, vous en déduisez que le nombre d'observations est anormalement élevé pour ces deux années et vous vous permettez en conséquence de le réduire. O miracle la corrélation monte à 50,2 %.

Malheureusement, ce beau résultat est obtenu de manière totalement arbitraire : il est arbitraire de réduire le nombre d'observations de 1954 à celui relevé par Aimé Michel ; vous voulez éliminer ainsi les effets des études ultérieures de la

vague, mais Aimé Michel n'est pas le seul à avoir étudié celle-ci sur le moment même (ne citons que Garreau et Guieu), et les catalogues des divers enquêteurs ne se recouvrent pas entièrement. Il est tout aussi arbitraire de diviser par deux le nombre d'observations de 1974 : pourquoi pas par l'âge du capitaine ? Allant plus loin encore, vous proposez d'ôter carrément 1954 et 1974 du calcul, ce qui ne vous fait d'ailleurs gagner que quelques misérables décimales. C'est sans doute la version Viéroudy de la méthode scientifique : si un fait gêne la théorie, on escamote le fait !

Les déviations à la corrélation ne se limitent d'ailleurs pas à ces deux années. Depuis 1974, le chômage n'a hélas aucunement diminué : nous ne vivons pourtant pas depuis lors dans une vague d'OVNI permanente. Il y a donc beaucoup à parler que le coefficient de corrélation prendrait un coup dans l'aile si on entendait la comparaison jusqu'en 1976. Mais votre article renferme déjà la parade : «l'habitude est une seconde nature», écrivez-vous, et l'angoisse s'atténue donc si le chômage perdure. Outre qu'il faudrait demander l'avis des chômeurs à ce sujet, ceci montre une fois encore qu'avec un peu d'imagination, on parvient toujours à donner raison à l'hypothèse et tort aux faits.

Manifestement, vous cherchez à tout prix le moyen d'éliminer les faits qui gênent votre théorie. Si vous n'aviez pas trouvé ces moyens-là, ou si d'autres années encore avaient manifesté des tendances déviationnistes, vous en auriez découvert d'autres. Je fais pour cela confiance à votre imagination, qui est manifestement riche. Il importe de bien se rendre compte que, si on prend un intervalle de temps et d'espace suffisamment réduit et arbitraire, et si on s'accorde en plus la liberté d'éliminer certains points pourtant compris dans cet intervalle, il est aisément possible de trouver des corrélations fantômes entre deux variables totalement indépendantes l'une de l'autre ! Quant aux corrélations avec la situation en Roumanie en Août 1968 et avec la sécheresse de l'été 1976, vous admettrez vous-même qu'elles ne sont pas mathématiquement exploitables.

Mais je vais plus loin : même si une corrélation apparaît effectivement entre un «indice d'inquiétude» et les vagues d'OVNI : qu'est-ce que cela prouverait réellement ? Pas du tout ce que vous espérez prouver, à savoir la nature «psychophysique» des OVNI. Tous les ufologues admettent en effet que les observations connues ne sont que la partie visible de l'iceberg et ne représentent qu'une minorité des observations réelles. Dès lors, la signification réelle d'une corrélation dans le genre de celle que vous recherchez pourrait s'énoncer comme suit : «En période d'inquiétude, les gens rapportent plus volontiers des observations d'OVNI». Rien de plus, rien de moins, et donc aucun renseignement sur la nature ou même sur une caractéristique du phénomène OVNI. C'est pour cette raison précise que je me permets de considérer votre voie de recherche comme sans issue sur le plan ufologique. Mais elle pourrait intéresser le psychologue ou le sociologue.

Quant à savoir dans quelle mesure l'augmentation du nombre de rapports d'OVNI en période de vague correspond à une augmentation du nombre d'observations réelles, et dans quelle mesure elle correspond à un phénomène socio-logique d'abaissement local et momentané de la «barrière du ridicule», je ne vois hélas aucun moyen de répondre à cette question dans l'état actuel du problème.

Avant de conclure, je tiens à exprimer de la manière la plus claire que mes réserves à l'égard de votre hypothèse ne résultent aucunement d'un refus de ma part d'accepter la composante parapsychologique du phénomène OVNI, aspect dont je reconnais le caractère indéniable. Mais il faut se garder de confondre la partie et le tout, et d'identifier purement et simplement deux ordres de phénomènes qui présentent tout de même aussi des différences incontestables. Je ne puis donc pas vous suivre quand vous écrivez que «la recherche ufologique apparaît de plus en plus comme une branche à part entière de la parapsychologie». J'espère pouvoir très bientôt exposer de manière détaillée les nombreuses raisons pour lesquelles l'hypothèse d'une création du phénomène OVNI par l'esprit humain me semble absolument intenable. Il importe de mettre en garde les jeunes chercheurs contre une voie de recherche que je suis loin d'être le seul à considérer comme une impasse, et où ils risquent de se fourvoyer avec enthousiasme et en toute bonne foi.

Jacques SCORNAUX

## Courrier...

Merci Monsieur MICHEL

Merci de votre mise au point sur l'hypothèse extraterrestre (LDLN N° 164). Vous avez parfaitement montré que si l'existence d'intelligences extraterrestres est inéluctable à la lumière de la science actuelle, elle ne découle nullement de l'ufologie.

L'annexion péremptoire de cette hypothèse par bien des ufologues, relève à l'évidence plus de la passion que la raison. Votre mise au point montre clairement l'indépendance des deux su-

## Réponse

de M. VIEROUDY

Cher Collègue

Votre réaction me fait grand plaisir, car elle montre que la première phase du processus d'assimilation de mes hypothèses est amorcé : Le rejet à priori la seconde étant, selon Rémy Chauvin, l'acceptation de l'idée en la déclarant sans importance et la troisième d'affirmer qu'on l'avait dit bien avant.

Vous semblez vous étonner que je n'aie pas suivi les «sages conseils» (?) de Claude Poher ; il y a pourtant au moins deux raisons fort simples. La première est que, pour autant que je sache, Claude Poher n'a aucune autorité en sciences humaines, et la deuxième est que l'histoire des sciences montre que ceux qui ont suivi les conseils des «autorités» en place n'ont jamais rien découvert.

Vous me reprochez d'«escamoter» le fait que le nombre d'observations de 1954 et 1974 augmente plus vite que le nombre de chômeurs correspondants, il me semble que loin de passer ce fait sous silence, je le mets au contraire clairement en lumière ! Que l'interprétation proposée ne recueille pas votre adhésion est une chose, mais je n'y suis pour rien. La «méthode scientifique Viéroudy», basée sur des chiffres vérifiables, vaut bien la méthode scientifique Scornaux, qui cherche à démontrer l'existence d'un «authentique fragment d'OVNI» en se fondant sur des rumeurs invérifiables !

Quant aux jeunes chercheurs scientifiques parapsychologues, qui étudient en France et aux Etats-Unis l'hypothèse de l'induction du phénomène OVNI par l'inconscient collectif humain, ils savent mieux que quiconque de quoi ils parlent, et n'ont pas besoin de votre «mise en garde».

Les lecteurs de LDLN attendent, avec le sourire je n'en doute pas, votre démonstration de l'impossibilité de cette hypothèse, démonstration qui ira très probablement rejoindre celles de l'impossibilité du plus lourd que l'air ou du voyage terre-lune.

Vous constatez, avec juste raison, que je ne me «laisse pas démonter» facilement. Vous devriez savoir qu'une corrélation même très significative, ne constitue jamais une preuve, mais seulement un appui à la vérification d'un modèle. Un ouvrage exposant l'ensemble de mes travaux sera publié très prochainement, dont la corrélation inquiétude OVNI approfondie n'est qu'un élément de vérification. Vous aurez donc ainsi toutes les données vous permettant d'en démontrer l'impossibilité.

Veuillez croire, cher collègue, à mes sentiments les plus cordiaux.

P. Viéroudy

jets ; l'existence obligatoire d'IET ne montre nullement que le phénomène OVNI en est la manifestation. Nombreux sont encore ceux, pour qui affirmer que le phénomène OVNI ne relève pas de l'IET, revient à nier l'existence de toute vie extraterrestre ! Comme vous l'avez montré, il n'en n'est évidemment rien ; cela veut simplement dire que le phénomène OVNI est autre chose que la manifestation d'intelligences extraterrestres.

Nous espérons que votre exposé aura ouvert les yeux à nombre d'ufologues et stimulé un peu leur imagination. Quand à nous, nous avons abordé de-

puis plusieurs années l'étude du phénomène par la question «si le phénomène OVNI n'est pas extraterrestre, quel est-il ?». Il y a plusieurs réponses, mais la plus probable et la plus grave est : «c'est peut-être l'homme qui se cache derrière les manifestations OVNI».

C'est cette fantastique possibilité que nous avons choisi d'étudier.

Groupe LDLN - LOIRET

Remarque d'Aimé MICHEL

Pour exprimer encore plus clairement mon idée sur l'IHET et les OVNIS, je l'illustrerai de l'analogie suivante :

«L'hypothèse de la gravitation universelle ne découle nullement de la chute d'une pomme, ou de milliers de pommes. Il peut y avoir d'autres explications, poltergeist, psychocinèse, action cachée de l'inconscient collectif, le mauvais œil etc...»

«Cependant, quand je vois tomber des pommes, je pense qu'il se pourrait bien que ce soit un effet de la gravitation universelle, qui prévoit que les pommes tombent».

A.M.

## **nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON**

### **LE 9 AVRIL 1977. MARGUERITTES (Gard)**

Vers 2 h du matin, MM. M et P Lopez, ont vu un point lumineux comme une grosse étoile qui, grossissant à vue d'œil, se rapprochait d'eux. L'objet s'immobilisa à 300 m d'eux. L'engin de très grande taille (une dizaine de mètres de hauteur) et d'une luminosité orange très vive, pivota soudainement sur lui-même avant de repartir à la verticale.

(«La Montagne» du 3/5/77)

### **LE 20 AVRIL 1977. COLMAR (Haut-Rhin)**

Vers 22 h plusieurs témoins d'endroits différents, ont observé une vive lueur bleue très lumineuse qui semblait tomber du ciel, et se dirigeait vers Colmar.

(«L'Alsace» du 30/4/77 et 10/5/77)

### **LE 11 MAI 1977. ALLOS (Alpes de Haute Provence)**

Vers 22 h 30, plusieurs personnes ont aperçu au-dessus du col d'Allos, 3 formes lumineuses projetant une clarté comme des grands phares et émettant des lueurs clignotantes bleues et rouges. L'observation dura une dizaine de minutes.

(«Nice Matin» du 15/5/77)

### **LE 5 MAI 1977. BOGOTA (Colombie)**

Le pilote d'un avion monomoteur, M. Manuel Lopez, fut rendu aveugle brutalement en plein ciel, par la lumière violente d'un OVNI. Il fallut 4 autres avions pour le guider afin qu'il puisse atterrir. M. Lopez a été transporté à l'hôpital fortement choqué.

(«La Montagne» du 7/5/77)

### **LE 25 AVRIL 1977. PRES DE PUTRE (Chili)**

A 2200 km au N.E. de Santiago sur la frontière bolivienne, un caporal de l'armée chilienne et six soldats ont vu apparaître une lumière intense à 500 m d'eux. Le caporal Armando Valdes s'approcha du phénomène et disparut soudainement avec celui-ci. Un quart d'heure après le caporal réapparut et après s'être exclamé «muchados» il perdit connaissance. Après 15 mn d'absence il avait une barbe de plusieurs jours, sa montre avançait de 15 mn. et indiquait le 30 Avril.

D'autres observations récentes sont rapportées dans la presse, notamment dans la région de Vilcun, au S.E. de Santiago où un engin a survolé un village avec un bruit effrayant ; ainsi qu'à Puntas Arenas dans l'extrême Sud du Chili où, une escadrille de 10 OVNI a évolué à très vive allure et effectué des virevoltes devant des centaines de témoins.

(«La Montagne» du 18/5/77)  
(«L'Eclair» du 20/5/77)

### **LE 23 MAI 1977. COMMERCY (Mayenne)**

Vers 0 h 40 Michel Rozière et Michèle Belliard, se promenant en voiture en direction de Commer, virent une lueur en forme de croissant devant eux. De couleur rouge feu sans rayonnement, l'objet s'approchait et sa forme devenait ovale, il évoluait à une altitude de 500 m environ. L'objet disparut quand les témoins atteignirent leur ferme.

(«Le Courrier de l'Ouest» du 26/5/77)

## **LUMIERES DANS LA NUIT**